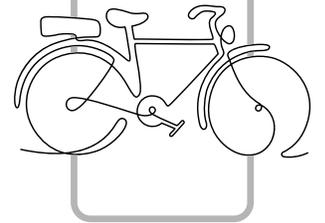




70



*Saputo*

RAPPORT DE LA PROMESSE 2024

# UNE DÉCLARATION DE NOTRE CHEF DE LA DIRECTION

Notre promesse Saputo guide nos actions pour nourrir, protéger et soutenir nos communautés, et nous tient responsables envers toutes nos parties prenantes. Au cours de l'exercice 2024 (EF24), nous avons poursuivi nos efforts à l'égard de nos sept piliers et, alors que nous entamons la dernière année de notre plan triennal actuel (EF23-EF25), nous pouvons être fiers de nos avancées et poursuivre sur notre lancée pour en faire plus.

Nous avons progressé au chapitre de nos engagements environnementaux pour 2025 en réalisant 19 projets d'immobilisations supplémentaires visant à réduire notre empreinte carbone, notre consommation d'énergie et d'eau et notre production de déchets, ce qui porte à 48 le nombre total de projets menés à bien. Comme nos initiatives en matière d'électricité renouvelable ont continué d'avoir une incidence sur notre réseau mondial, notre intensité en carbone a diminué à la fois d'une année à l'autre et par rapport à notre référence de l'exercice 2020 (EF20), ce qui nous rapproche de notre objectif de l'exercice 2025 (EF25). L'accord d'achat d'énergie virtuel à long terme que nous avons conclu avec Capital Power exprime l'importance que nous accordons aux énergies renouvelables. Sous réserve des approbations réglementaires finales et une fois opérationnelle, la partie de l'installation éolienne sous contrat avec Saputo produira environ 206 300 MWh d'électricité renouvelable par année, réduisant nos émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 140 000 tonnes. Grâce à nos investissements en capital et à nos efforts d'optimisation du réseau, nous nous attendons à ce que certains de ces gains se reflètent davantage dans notre performance future en matière d'intensité des émissions de carbone et de consommation d'énergie et d'eau.

Au cours de l'EF24, nous avons renforcé notre engagement climatique en présentant notre intention d'établir des cibles fondées sur la science, telles qu'elles sont définies par l'initiative *Science Based Targets* (SBTi). Nous prévoyons que nos objectifs climatiques pour l'après-EF25 seront validés par SBTi. Nos équipes sont profondément dévouées à la mise en œuvre de notre feuille de route sur le climat au moyen d'actions qui renforcent la résilience en adaptant nos processus opérationnels pour répondre aux risques et aux occasions climatiques.

Lancée au cours de l'exercice 2023 (EF23), notre Politique d'agriculture durable définit nos normes de durabilité visant à garantir une production responsable des ingrédients laitiers. Au cours de l'EF24, nous avons poursuivi la collaboration avec nos producteurs de lait pour leur communiquer ces normes et nous veillerons à ce qu'elles soient appliquées intégralement dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement d'ici 2025.

Nous avons également fait progresser notre engagement en faveur des pratiques agricoles durables en finançant plusieurs projets. En partenariat avec Dairy Australia, nous avons investi pour soutenir les agriculteurs australiens dans la mise en œuvre de plans d'exploitation durables. Au Royaume-Uni et aux États-Unis, nous avons financé des initiatives avec nos producteurs laitiers pour établir leurs niveaux de référence en matière d'émissions de GES et déterminer les possibilités de réduire leurs émissions de GES grâce à des pratiques agricoles plus efficaces. Ces projets serviront de modèle pour des déploiements similaires au Canada et en Argentine.

Nos employés étant un pilier essentiel de la promesse Saputo, nous avons continué à investir en eux de manière significative. Les efforts constants déployés pour fidéliser les employés, comme en témoigne l'amélioration de notre processus d'orientation et de notre programme de reconnaissance des réalisations, ainsi que nos conditions de travail concurrentielles, ont entraîné une baisse du taux de roulement et de l'absentéisme dans bon nombre de nos établissements. En matière de diversité, d'équité et d'inclusion, la promotion d'un plus grand équilibre hommes-femmes et l'établissement d'un bassin de talents plus fort et plus diversifié sont également directement liés à notre succès. Je suis fier que Saputo ait été reconnue comme l'une des meilleures entreprises au monde en inclusion des femmes par le magazine Forbes pour une deuxième année consécutive. Toujours dans le cadre du pilier Nos employés, notre stratégie mondiale de mieux-être demeure centrée sur quatre champs prioritaires: le travail, la vie personnelle, la santé physique et la santé mentale. Dans le cadre de ces efforts, nous avons achevé, au cours de l'exercice, le déploiement de notre programme de premiers soins en santé mentale dans toutes nos divisions.

Au cœur de tout ce que nous faisons se trouvent des personnes passionnées et déterminées qui font de nous ce que nous sommes. Je tiens à remercier nos équipes pour leur travail acharné, leur loyauté et leur dévouement. Je suis à la fois reconnaissant et fier que Saputo ait été nommée parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada en 2024 par Mediacorp Canada Inc. en reconnaissance de notre engagement à prendre soin de nos employés et à leur donner les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes chaque jour. Grâce à leur engagement envers l'excellence, je suis convaincu que nous disposons de l'infrastructure et des talents nécessaires pour poursuivre sur notre lancée jusqu'à l'exercice 2025.

Le 6 juin 2024

**Lino A. Saputo, C.M.**

Président du conseil,  
président et chef de la direction  
Saputo inc.



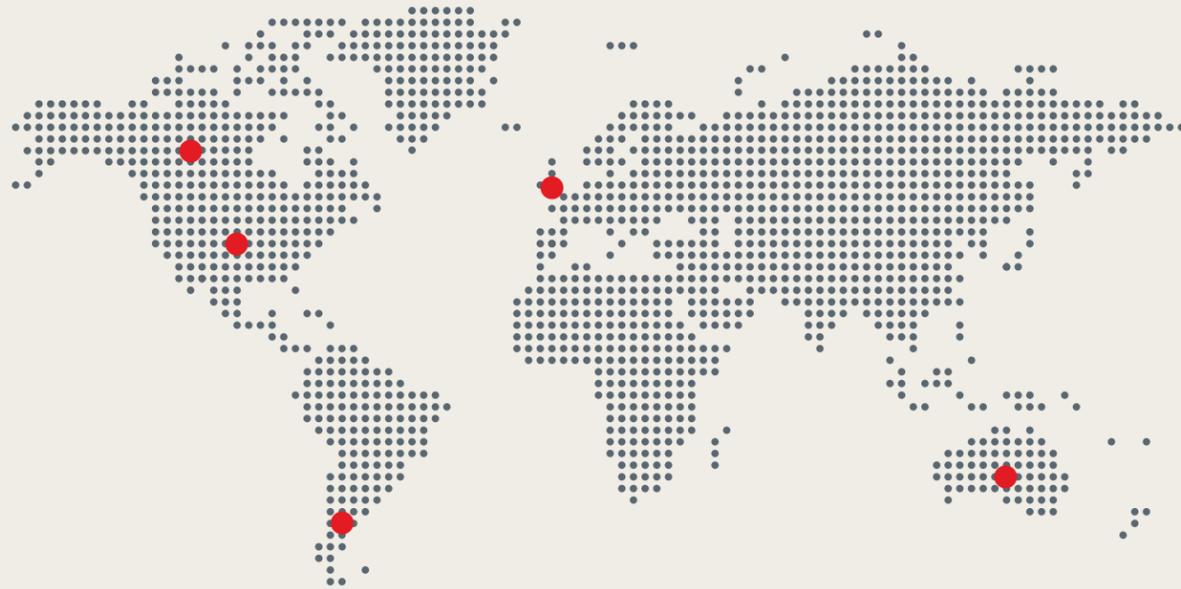
## TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| <b>Une déclaration de notre chef de la direction</b> | 2  |
| <b>Saputo en un coup d'œil</b>                       | 3  |
| <b>À propos de ce rapport</b>                        | 5  |
| Analyse de matérialité                               | 5  |
| Méthode de comptabilisation                          | 6  |
| Assurance externe                                    | 6  |
| <b>Notre approche</b>                                | 7  |
| Stratégie  | 7  |
| Gouvernance  | 8  |
| <b>Notre rendement pour l'EF24</b>                   | 10 |
| Résumé de nos progrès                                | 11 |
| <b>Rendement par pilier</b>                          | 13 |
| Qualité et sécurité des aliments                     | 13 |
| Nos employés   | 14 |
| Éthique des affaires                                 | 19 |
| Approvisionnement responsable                        | 21 |
| Environnement  | 27 |
| Nutrition  | 36 |
| Communauté   | 37 |
| <b>Résumé des données sur la performance</b>         | 39 |
| <b>Indice du SASB</b>                                | 43 |

# Saputo en un coup d'œil

Parmi les 10 plus grands transformateurs laitiers au monde

Positions de chef de file au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Argentine et au Royaume-Uni



Saputo produit, met en marché et distribue aussi une gamme de substituts aux produits laitiers.

## Canada

Un important fabricant de fromage et transformateur de lait nature et de crème.

## Argentine

Le plus important transformateur laitier en Argentine.

## Royaume-Uni

Le plus grand fabricant de fromages de marque et de tartinades laitières.

## Australie

Un important transformateur laitier.

## USA

Parmi les trois plus grands fabricants de fromage et l'un des plus grands fabricants de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée et de culture bactérienne.



Environ **11 milliards** de litres de lait transformés par année



Environ **19 600** employés



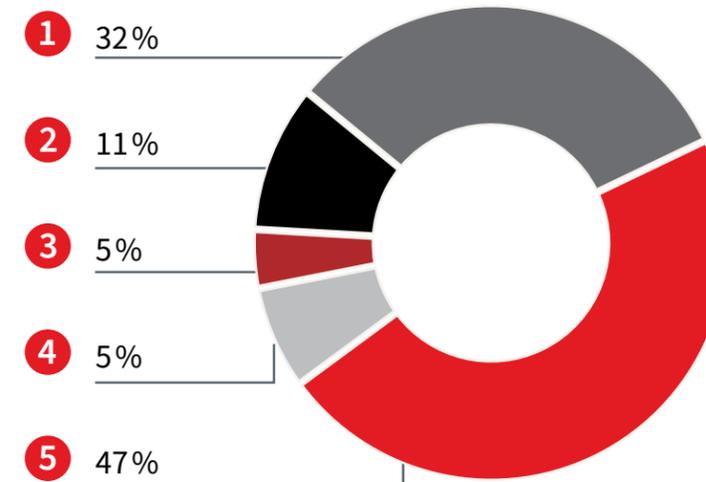
**65 usines**  
67 centres de distribution  
3 centres d'innovation



Produits vendus dans plus de **60 pays**

## Notre gamme de produits<sup>3</sup>

Nous fabriquons, commercialisons et distribuons une gamme diversifiée de produits de haute qualité.



### 1 Aliments laitiers

beurre, tartinades, crème, crème à café, crème fouettée, aérosols, mélanges à crème glacée, crème demi-grasse, crème sure, fromage cottage, yogourt



### 2 Lait

lait nature, laits à valeur ajoutée, boissons laitières, boissons aseptiques, produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée



### 3 Produits non laitiers

substituts aux fromages, substituts aux boissons laitières, crème à café non laitière, huile, autres produits



### 4 Sous-produits / Ingrédients

poudre de lait, poudre de lactosérum, concentrés de protéines de lactosérum (CPL), lactosérum déminéralisé, lactose, lactoferrine, lait maternisé, caséine, galacto-oligosaccharides (GOS), mélanges d'ingrédients laitiers, autres ingrédients laitiers à valeur ajoutée et produits nutritionnels

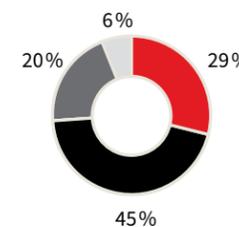


### 5 Fromages (de tous les jours et de spécialité)

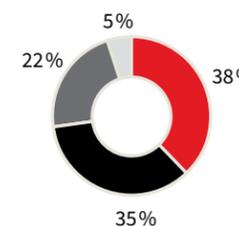
mozzarella, cheddar, fromage de chèvre, fromage bleu, ricotta, provolone, parmesan, romano, feta, havarti, brie, camembert, brick, colby, farmer, munster, montereyjack, fromage en grains frais, fromages fondus, fromage à la crème



**BÉNÉFICE NET<sup>2</sup>**  
**265 millions \$**



**PRODUITS<sup>2</sup>**  
**17 342 millions \$**



**BAIIA AJUSTÉ<sup>1,2</sup>**  
**1 509 millions \$**

● Canada ● USA ● International ● Europe

1. Le BAIIA ajusté est une mesure du total des secteurs et n'a pas de signification normalisée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Par conséquent, il est peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section intitulée « Mesures non conformes aux PCGR » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 pour plus d'informations sur cette mesure, et notamment un rapprochement avec le bénéfice net, qui est la mesure financière des IFRS la plus comparable.

2. Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (en millions de dollars CAD).

3. Pourcentage des produits totaux générés par ces produits pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

# À propos de ce rapport

La promesse Saputo est l'assise de notre approche sociale, environnementale et économique qui guide nos actions quotidiennes afin de nous assurer que nous respectons les valeurs sur lesquelles notre Société a été fondée en 1954. En poursuivant notre croissance, nous visons à créer une valeur partagée pour toutes nos parties prenantes et à assurer la durabilité à long terme de nos activités, tout en bâtissant un avenir plus sain grâce à notre passion pour les aliments de qualité.

La promesse Saputo repose sur sept piliers qui guident nos actions pour nourrir, protéger et soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons: la qualité et la sécurité des aliments, nos employés, l'éthique des affaires, l'approvisionnement responsable, l'environnement, la nutrition, ainsi que la communauté.

Conscients de l'importance de rendre des comptes à nos parties prenantes, nous avons pour objectif de communiquer notre promesse à nos investisseurs et à nos partenaires et de faire preuve de transparence quant à nos progrès dans la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) essentiels à nos activités.

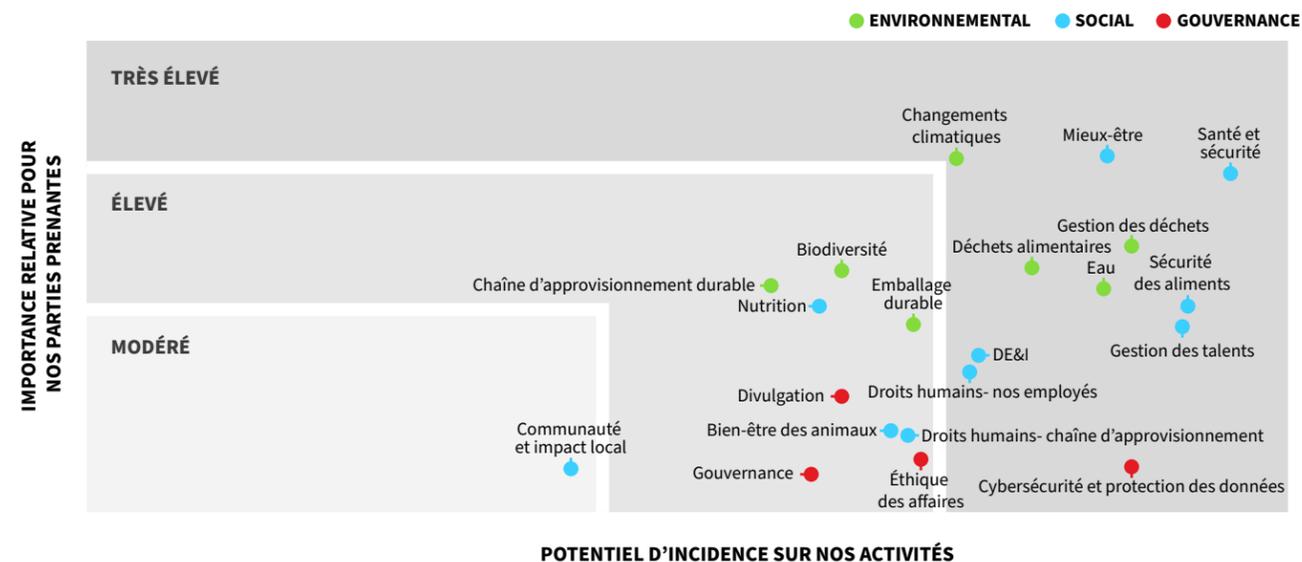
## Analyse de matérialité

Nous avons effectué une analyse de matérialité au cours de l'exercice 2022 (EF22) afin de déterminer, de mettre à jour et de valider les principaux facteurs ESG qui ont une incidence sur nos activités. Les résultats ont servi à étayer notre plan triennal de la promesse Saputo (EF23-EF25) et nos divulgations externes.

Notre processus d'analyse de matérialité comporte quatre étapes:

- 1 DÉTERMINATION:** Déterminer les facteurs ESG potentiellement pertinents en fonction des cadres sectoriels ESG, de la recherche sur les consommateurs, de la connaissance du secteur, de l'analyse comparative, des sondages auprès des clients et de l'évaluation et des normes des investisseurs.
- 2 PRIORISATION:** Évaluer le niveau de matérialité et hiérarchiser les problèmes en fonction de notre contexte commercial et du sondage mené auprès de nos équipes de direction dans toutes nos divisions.
- 3 VALIDATION:** Valider la notation au moyen d'entrevues avec les principales parties prenantes internes qui participent à la promesse Saputo.
- 4 APPLICATION:** Utiliser les résultats pour revoir la promesse Saputo et étayer notre plan triennal et nos divulgations externes.

À l'issue du processus décrit ci-dessus, les principaux facteurs ESG ont été classés en fonction de leur importance relative pour nos parties prenantes et de leur potentiel d'incidence sur nos activités. Le tableau ci-dessous résume les facteurs les plus importants.



Alors que nous entamons la dernière année de notre plan triennal actuel, nous avons l'intention de mettre à jour notre matrice de matérialité au cours de l'EF25 pour orienter notre stratégie future.

Les principaux risques et les principales incertitudes auxquels nous sommes exposés, ainsi que les risques ESG, sont présentés dans notre rapport de gestion du 6 juin 2024, accessible sur [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](https://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).

Les renseignements fournis dans ce rapport sont conformes à la norme du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour l'industrie de la transformation alimentaire. L'indice complet du SASB se trouve à la page 43. Nous avons également harmonisé notre communication de l'information avec les risques liés au climat sur les recommandations fournies par le **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)**. Alors que les cadres de divulgation relative aux facteurs ESG continuent d'évoluer, nous revoyons constamment notre approche de divulgation pour nous assurer de rester en phase avec les attentes de nos investisseurs. Suite à la publication récente des deux premières normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), IFRS S1 et IFRS S2, nous avons commencé à nous préparer en vue de l'intégration prévue de ces normes au cadre réglementaire canadien.

## Méthode de comptabilisation

Toutes les données présentées dans ce rapport sont préparées pour la période annuelle comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, à moins d'indication contraire. Pour plus de détails sur la compilation des données présentées, veuillez consulter le document intitulé Méthode de comptabilisation pour le Rapport de la promesse Saputo 2024 disponible à l'adresse [saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents](https://saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents).

Tous les montants figurant dans le présent rapport sont en dollars canadiens (CAN), sauf indication contraire.

Nous avons été reconnus par la World Benchmarking Alliance (WBA) comme l'une des 2 000 entreprises les plus influentes en termes d'incidence sur les **objectifs de développement durable** des Nations Unies, qui peuvent être consultés à l'adresse suivante: [sdgs.un.org/fr/goals](https://sdgs.un.org/fr/goals). Tout au long de ce rapport, nous avons indiqué où nos piliers et nos activités commerciales s'harmonisent avec les objectifs de développement durable établis par la WBA.

## Assurance externe

Nous avons demandé à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. de fournir une assurance limitée à l'égard de certaines des données environnementales de l'EF23 présentées dans le présent rapport. Ces données ont été identifiées par le symbole suivant (✓) tout au long du rapport.

Le rapport d'assurance limitée peut être consulté sur notre site Web à l'adresse suivante [saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents](https://saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents).



# Notre approche

## Stratégie

La promesse Saputo fait partie intégrante de nos activités et constitue un élément clé de notre croissance. Comme nous cherchons à créer une valeur partagée pour toutes nos parties prenantes, elle fournit un cadre qui garantit que nous intégrons une gestion réussie des risques des principaux facteurs ESG dans l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale.

Grâce à un cadre et à une gestion clairs des facteurs ESG, nous nous concentrons sur la mise en œuvre de notre plan triennal de la promesse Saputo (EF23-EF25). Élaboré en fonction de notre stratégie de croissance, notre plan pour les EF23-EF25 nous permet de nous assurer que notre promesse continue de stimuler, de permettre et de soutenir notre croissance.

**La promesse**  
**Saputo**  
PROTÉGER • SOUTENIR • NOURRIR

## ÉTUDE DE CAS: Concrétiser notre promesse

En septembre 2023, 489 de nos dirigeants se sont réunis en personne pour assister à notre premier congrès Saputo depuis l'écllosion de la pandémie mondiale de COVID-19. Cet événement de trois jours comprenait des présentations, des tables rondes et des discussions axées sur les sept piliers de notre promesse. Notre congrès a rappelé à tous que notre culture et nos valeurs continuent de façonner notre prise de décision, la manière dont nous nous traitons mutuellement et notre volonté de toujours faire ce qu'il faut parce que c'est la bonne chose à faire. L'événement a également témoigné de l'importance de favoriser la réussite à long terme et de la manière dont nous nous efforçons de faire en sorte que toutes les voix soient entendues afin de pouvoir prospérer collectivement.

## Gouvernance

Notre conseil d'administration (le conseil) a la responsabilité de gérance de Saputo. À ce titre, il supervise la gestion de notre entreprise de manière à renforcer la création de valeur à long terme pour les actionnaires tout en tenant compte des intérêts de nos parties prenantes, notamment les actionnaires, les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Afin de bien remplir son mandat, le conseil :

- supervise les facteurs ESG et les risques importants pour notre entreprise et le déploiement de mesures appropriées pour les gérer;
- supervise nos pratiques, nos lignes directrices et nos politiques liées à la promesse Saputo.

Le conseil délègue certaines des responsabilités liées aux facteurs ESG comme suit :

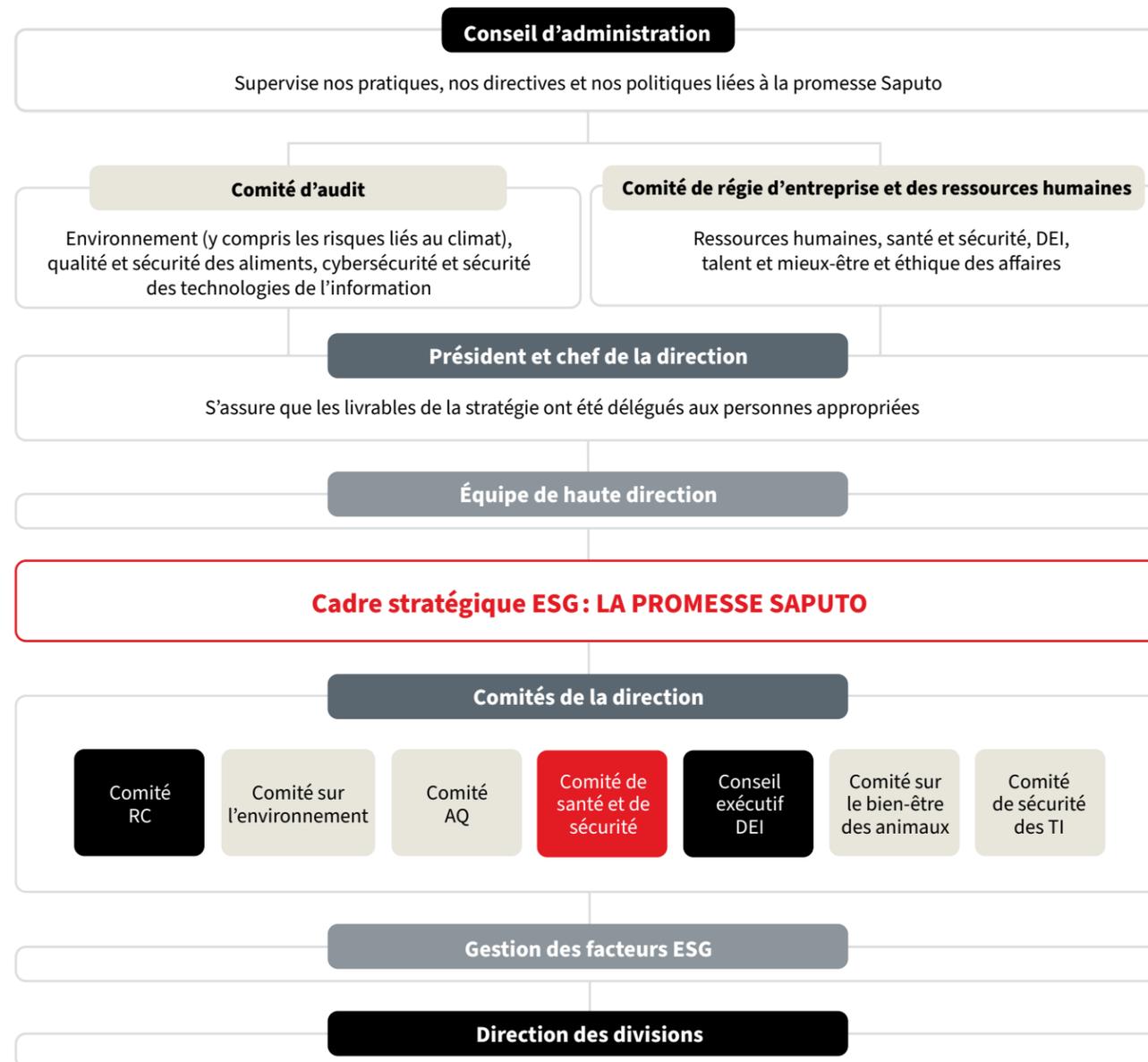
- Le comité d'audit supervise la gestion des risques, notamment les risques ESG comme les questions environnementales, y compris les risques liés au climat, la qualité et la sécurité des aliments, ainsi que la cybersécurité, la technologie et la sécurité de l'information. Des renseignements sur le processus de gestion des risques figurent dans notre rapport de gestion, notre circulaire de sollicitation de procurations et notre notice annuelle, tous datés du 6 juin 2024, disponibles à l'adresse [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](https://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).
- Le comité de régie d'entreprise et des ressources humaines (« RERH ») supervise l'éthique des affaires, les risques liés aux ressources humaines, la santé et la sécurité, la diversité, l'équité et l'inclusion, les talents et le mieux-être.

La responsabilité de gestion de la promesse Saputo et ses piliers relève des comités suivants :

- Le **comité de la responsabilité corporative (« RC »)** supervise la stratégie globale de la promesse Saputo et suit les progrès pour chacun de ses sept piliers;
- Le **comité sur l'environnement** est chargé de superviser la mise en œuvre de notre Politique environnementale et l'atteinte de nos objectifs environnementaux à l'échelle mondiale dans toutes nos activités;
- Le **comité sur l'assurance qualité (« AQ »)** assure des services de gouvernance générale pour veiller à ce que nos normes élevées en matière de qualité et de sécurité des aliments et notre Politique sur la qualité et la sécurité des aliments soient constamment respectées dans toutes nos activités;
- Le **comité de santé et de sécurité** est chargé d'harmoniser nos meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité dans nos divisions;
- Le **conseil exécutif sur la diversité, l'équité et l'inclusion (« DEI »)** a pour but de promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif;
- Le **comité du bien-être des animaux** supervise les efforts et les initiatives visant à garantir la conformité des fournisseurs avec les codes de pratique ou les normes reconnus en matière de soins prodigués aux animaux et surveille les pratiques exemplaires en matière de bien-être animal;
- Le **comité de sécurité des technologies de l'information (« TI »)** supervise la gestion de nos principaux programmes et risques en matière de cybersécurité ainsi que les mesures mises en place pour protéger la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité de nos données.

Ces différents comités de la direction veillent à ce que les pratiques commerciales appropriées soient mises en œuvre dans l'ensemble de nos activités afin de gérer efficacement les risques ESG et les possibilités relevant de leur mandat. Les directions des divisions assurent l'exécution et l'opérationnalisation de ces pratiques.

Pour de plus amples informations sur la gouvernance, veuillez consulter notre circulaire de sollicitation de procurations, datée du 6 juin 2024 et disponible à l'adresse [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](https://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).



- Relève du conseil
- Relève du comité d'audit
- Relève du comité de régie d'entreprise et des ressources humaines



NOTRE RENDEMENT  
POUR L'EF24

# Résumé de nos progrès

● Bons progrès ● Quelques progrès ● Objectif non atteint

| PILIER                           | OBJECTIFS TRIENNAUX (EF23-EF25)   | RENDEMENT POUR L'EF24 | COMMENTAIRES   |
|----------------------------------|---|-----------------------|--|
| Qualité et sécurité des aliments | <b>Améliorer</b> notre rendement en matière de <b>qualité et de sécurité des aliments</b> en développant notre culture de la sécurité des aliments, nos normes et notre formation mondiales, ainsi que nos infrastructures.   | ●                     | Au cours de l'EF24, nous avons continué à progresser vers la réalisation de nos objectifs triennaux en nous conformant à une méthode normalisée pour développer et mesurer notre culture de la sécurité des aliments à l'échelle mondiale. La totalité de nos installations ont été certifiées conformes aux normes de la GFSI et ont maintenu des scores élevés, obtenant la mention bon ou excellent. Au cours de l'EF24, il n'y a eu aucun rappel volontaire de produits que nous avons fabriqués ou distribués.  |
| Nos employés                     | <b>Améliorer la diversité</b> , la représentation des genres et l' <b>inclusion</b> sur le lieu de travail afin de favoriser des équipes performantes et innovantes.  | ●                     | Nous avons obtenu des améliorations importantes de la représentation des femmes dans les postes de haute direction entre l'EF20 et l'EF23, qui est passée de 16 à 25%, ce taux est resté stable au cours de l'EF24, pour atteindre 24%. Nous menons actuellement une analyse plus poussée afin de déterminer les futurs domaines d'intervention et de revoir le calendrier pour atteindre notre objectif de 30 %.  |
|                                  | <b>Accroître</b> le recrutement, la fidélisation et l' <b>engagement des talents</b> grâce à une stratégie intégrée de gestion des talents.   | ●                     | Nous avons continué à déployer des efforts considérables pour retenir nos employés en nous concentrant sur l'amélioration de notre programme d'intégration, en tirant profit de Saputo Connecte (notre processus de gestion du rendement), en reconnaissant les contributions de nos employés et en veillant à ce que nos conditions de travail demeurent concurrentielles. Par conséquent, au cours de l'EF24, nous avons considérablement amélioré notre capacité à retenir les talents, notre taux de roulement mondial étant revenu à son niveau d'avant la pandémie, à savoir 19%, contre 23% au cours de l'EF23.   |
|                                  | <b>Améliorer</b> notre offre de <b>mieux-être</b> en élaborant un programme global qui correspond aux besoins des employés.   | ●                     | À la suite de la consolidation de toutes nos initiatives liées au mieux-être sous notre stratégie mondiale « Alimenter ta vie » l'année dernière, nous avons continué à nous concentrer sur cette stratégie et ses quatre domaines prioritaires (travail, vie, physique et mental) au cours de l'EF24. Nous avons poursuivi nos efforts visant à atteindre dix objectifs clés, qui vont de l'offre d'un programme de premiers soins en santé mentale à l'offre d'une aide au sommeil et de possibilités de congés pour bénévolat pour nos employés.  |
|                                  | <b>Améliorer</b> notre capacité en matière de <b>santé et de sécurité</b> en incitant nos employés à comprendre comment le travail est effectué, en tirant parti de nos principes de sécurité et en veillant à ce que nos systèmes soient sécuritaires dès la conception. | ●                     | Tout au long de l'EF24, nous sommes restés concentrés sur la réalisation de notre objectif triennal d'amélioration de notre capacité en matière de santé et de sécurité en mobilisant nos employés, en tirant parti de nos principes sur la performance humaine et organisationnelle et en veillant à ce que nos systèmes soient sûrs dès leur conception. Au cours de l'EF24, nous avons été heureux de constater une amélioration de nos indicateurs tardifs, le taux total de fréquence des accidents avec blessures et le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail ayant diminué respectivement de 9% et de 11% par rapport à l'EF23.   |
| Éthique des affaires             | Améliorer notre résilience en matière de <b>cybersécurité</b> en veillant à ce que nos systèmes soient à jour et sécurisés et à ce que nos employés soient habilités à reconnaître et à protéger les actifs numériques contre les cybermenaces.                           | ●                     | Notre stratégie de gestion des risques liés à la cybersécurité a été conçue en tenant compte des risques de l'entreprise et des normes de l'industrie, comme le National Institute of Standards and Technology. Nous évaluons et ajustons régulièrement notre stratégie de gestion des risques liés à la cybersécurité en fonction de diverses considérations, notamment les évaluations des risques, la surveillance continue et les évaluations périodiques indépendantes de la maturité en matière de cybersécurité. À notre connaissance, nous n'avons subi aucune atteinte importante à la sécurité de l'information au cours des quatre derniers exercices touchant les systèmes principaux ou l'infrastructure de réseau de Saputo. |
|                                  | <b>Réduire</b> les risques en matière de réglementation et d'atteinte à la réputation liés à la <b>confidentialité des données</b> dans l'ensemble de nos activités en élaborant une approche globale.  | ●                     | La confidentialité et la protection de la vie privée de nos clients et de nos employés, ainsi que la protection des systèmes d'information, sont des principes clés de notre Code d'éthique et constituent une priorité importante de notre plan triennal de la promesse Saputo (EF23-EF25). Au cours de l'EF23, nous avons nommé une responsable de la protection des données et de la vie privée de la Société chargée d'assurer la conformité et de superviser les initiatives actuelles et futures en matière de protection de la vie privée. Le travail a progressé comme prévu au cours de l'EF24.   |

| PILIER                        | OBJECTIFS TRIENNAUX (EF23-EF25)   | RENDEMENT POUR L'EF24 | COMMENTAIRES   |
|-------------------------------|---|-----------------------|--|
| Éthique des affaires          | <b>Améliorer</b> la <b>divulgence</b> relative aux facteurs ESG afin de répondre à l'évolution des attentes des investisseurs et des exigences réglementaires.  | ●                     | Alors que les cadres de divulgation relative aux facteurs ESG continuent d'évoluer, nous revoyons constamment notre approche de divulgation pour nous assurer de rester en phase avec les attentes de nos investisseurs. Suite à la publication récente des deux premières normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), IFRS S1 et IFRS S2, nous avons commencé à nous préparer à l'intégration prévue de ces normes au cadre réglementaire canadien. Au cours de l'EF24, nous avons fait correspondre le calendrier de divulgation relative aux facteurs ESG à celui de la publication de nos états financiers.   |
| Approvisionnement responsable | <b>Améliorer le bien-être des animaux</b> en préconisant des normes appropriées de soins aux animaux, en gérant de manière proactive les risques liés au bien-être des animaux et en contribuant à l'avancement des meilleures pratiques.   | ●                     | Au cours de l'EF24, tout notre approvisionnement direct en lait était conforme aux exigences de notre Politique sur le bien-être des animaux. Nous avons adopté une politique de tolérance zéro en matière de cruauté envers les animaux et établi un protocole clair de collaboration avec les fournisseurs et les autorités, afin de gérer de façon efficace les situations où une violation de notre Politique sur le bien-être des animaux est suspectée. Au cours de l'EF24, un fournisseur a été suspendu en vertu de notre Protocole d'intervention en cas de cruauté envers les animaux en vigueur à l'échelle mondiale. Nos critères de réintégration particuliers ayant été respectés, nous avons recommencé à recevoir du lait de ce fournisseur. |
|                               | <b>Améliorer la résilience et la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement</b> , en travaillant en partenariat avec nos agriculteurs, nos fournisseurs, les communautés et les partenaires de l'industrie pour respecter nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2025. | ●                     | À la suite du lancement, l'année dernière, de notre Politique d'agriculture durable mondiale qui définit les normes de durabilité que nous voulons atteindre en partenariat avec nos producteurs et nos fournisseurs de lait afin de garantir une production responsable des ingrédients laitiers, nous avons poursuivi la mise en œuvre de ces normes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement au cours de l'EF24, en vue de leur mise en œuvre complète d'ici la fin de 2025. Au cours de l'EF24, nous avons également financé des initiatives au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis pour appuyer le renforcement des capacités des producteurs laitiers en matière de pratiques agricoles durables.                                   |
| Environnement                 | <b>Réduire</b> notre impact <b>environnemental</b> en respectant nos engagements environnementaux pour 2025.  | ●                     | Nous avons poursuivi nos efforts en vue de respecter nos engagements environnementaux pour 2025 grâce à des investissements en capital et à des contrats d'énergie renouvelable, ce qui a permis de réduire notre intensité en carbone de 18% au cours de l'EF24 par rapport à la référence de l'EF20. Cela signifie que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif pour l'EF25. Notre intensité de la consommation d'énergie a commencé à s'améliorer et a diminué de 4% par rapport à notre référence de l'EF20. Notre intensité de consommation d'eau s'améliore légèrement par rapport à notre référence de l'EF20, mais reste inférieure à nos attentes.   |
| Nutrition                     | <b>Améliorer la qualité et la valeur nutritionnelles</b> de notre portefeuille mondial de produits pour répondre aux besoins des consommateurs.   | ●                     | Au cours de l'EF24, 82% de nos produits répondaient à notre Modèle de profilage nutritionnel (MPN), dont 9% répondaient à nos critères de niveau 1, qui représente les aliments et les boissons laitiers recommandés par les experts en nutrition pour favoriser une alimentation saine. Ces chiffres sont identiques à ceux des deux dernières années, et malgré nos efforts, ne nous permettent pas d'atteindre notre objectif initial de 84% pour l'EF25. Cette situation s'explique en partie par des défis inattendus sur le marché, comme l'acceptation par les consommateurs de certains produits modifiés et de fromages plus légers.  |
| Communauté                    | <b>Améliorer</b> l'accès à des aliments nutritifs et à des modes de vie actifs dans nos <b>communautés</b> .  | ●                     | Au cours de l'EF24, notre investissement communautaire a atteint plus de 7,9 millions de dollars (selon un calcul fondé sur le modèle du London Benchmarking Group), ce qui est supérieur à notre objectif d'investir 1% de notre bénéfice annuel avant impôt dans les communautés où nous exerçons nos activités.   |

## Rendement par pilier

# Qualité et sécurité des aliments



En tant que transformateur laitier de classe mondiale, nous nous efforçons de relever la barre en matière de qualité et de sécurité des aliments. Nous nous engageons à offrir des produits fabriqués selon les normes les plus strictes de l'industrie et à créer une culture où chacun comprend et s'approprie la sécurité des aliments, tout en contribuant aux connaissances générales et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

Ces efforts sont décrits dans notre **Politique sur la qualité et la sécurité des aliments** qui formalise notre engagement à fournir à nos clients et aux consommateurs des produits sains et de grande qualité. La réalisation de cet objectif repose sur ce qui suit:

- les normes les plus élevées de qualité et de sécurité des aliments;
- l'amélioration continue;
- une culture de qualité et de sécurité des aliments et des ressources.

Notre comité AQ a continué d'assurer la gouvernance mondiale pour veiller à ce que nos normes élevées soient respectées dans l'ensemble de notre exploitation. Au cours de l'EF24, nous avons progressé vers la réalisation de nos objectifs triennaux en nous conformant à une méthode normalisée pour développer et mesurer notre culture de la sécurité des aliments à l'échelle mondiale. Nous avons examiné nos besoins en matière de compétences et de formation au niveau mondial, tiré parti des meilleures pratiques de toutes nos divisions pour nous aligner sur les compétences requises en matière de sécurité des aliments et déterminé les meilleurs outils et approches de formation. Nous avons également continué à investir des capitaux pour faire face aux principaux risques liés à l'infrastructure dans nos usines.

Au cours de l'EF24, 100 % de nos installations étaient certifiées conformes aux normes de la GFSI<sup>1</sup>, et 100 % ont maintenu nos cotes élevées en obtenant la mention « bon » ou « excellent » à la suite de leur audit.

Notre engagement s'étend à nos partenaires de confiance. Nous faisons part de nos attentes en matière de sécurité des aliments aux fournisseurs de l'ensemble de notre chaîne de valeur, leur demandant de respecter les mêmes normes élevées. Au cours de l'EF24, 95 % de nos ingrédients provenaient de fournisseurs qui avaient également obtenu la certification GFSI. En outre, nous avons poursuivi notre programme d'audit pour nos fournisseurs à haut risque afin de nous assurer qu'ils respectent nos propres exigences en matière de sécurité des aliments.

Nous nous assurons que des systèmes sont en place pour contrôler la traçabilité des produits et des matières premières. Comme la sécurité des aliments est prioritaire, nous avons des procédures d'urgence solides et des mesures de sécurité en place pour réagir rapidement et proactivement lorsque nécessaire.

Au cours de l'EF24, il n'y a eu aucun rappel volontaire de produits que nous avons fabriqués ou distribués.

| MESURE   | EF24  | EF23  | EF22  | EF21  | EF20  |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|
| % des usines certifiées conformes aux normes de la GFSI  | 100 % | 100 % | 100 % | 98 %  | 98 %  |
| % des usines certifiées conformes aux normes de la GFSI ayant une note d'audit « bonne » ou « excellente » | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| % d'ingrédients provenant de fournisseurs de première catégorie certifiés conformes aux normes de la GFSI  | 95 %  | 97 %  | 96 %  | 96 %  |       |
| Nombre total d'avis de violation de la sécurité des aliments reçus   | 0     | 1     | 4     |       |       |
| Pourcentage corrigé  |       | 100 % | 100 % |       |       |
| Nombre de rappels émis   | 0     | 3     | 2     | 2     |       |

<sup>1</sup> Initiative mondiale de salubrité des aliments

## ÉTUDE DE CAS: Mettre la qualité au premier plan

L'équipe Assurance qualité de notre Division Produits laitiers (USA) s'est réunie en février pour un sommet sur la qualité, marquant la première réunion en personne depuis l'époque précédant la pandémie.

Ensemble, les responsables de l'assurance qualité des usines et les équipes des Services corporatifs se sont entendus sur les stratégies à adopter, ont échangé des idées sur la sécurité des aliments et ont discuté des mises à jour opérationnelles. Nous avons agrémenté cette rencontre en proposant différentes activités de consolidation d'équipe, nous donnant ainsi l'occasion de tisser des liens et de célébrer les contributions de nos employés à notre culture de la sécurité des aliments et au succès de notre entreprise.

# Nos employés



Chez Saputo, ce que nous avons de meilleur vient de nos employés. C'est la raison pour laquelle nous nous soucions de leur santé et de leur mieux-être et nous nous efforçons chaque jour de leur offrir le meilleur environnement de travail possible, soit un lieu sécuritaire, diversifié, équitable, inclusif, et qui reflète nos valeurs.

## Diversité, équité et inclusion (DEI)

La DEI a façonné notre culture et fait partie intégrante de notre identité. Nous voulons que chacun se sente inclus et respecté pour son point de vue unique, apporte des contributions significatives et puisse être authentique au travail chaque jour. C'est pourquoi nous continuons à favoriser un environnement où les employés se sentent soutenus, écoutés et capables de donner le meilleur d'eux-mêmes. Notre objectif est de fournir un accès égal aux occasions et de favoriser un sentiment d'appartenance pour tous. Cela contribue à créer un meilleur environnement de travail tout en étant propice à l'épanouissement individuel et collectif. Notre **Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion** vise à établir les principes directeurs selon lesquels nos décisions, actions et comportements soutiendront la réalisation d'un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif.

Notre conseil exécutif sur la diversité, l'équité et l'inclusion assure la gouvernance et la supervision de nos efforts en matière de DEI, favorise la communication des progrès à l'échelle de l'entreprise et contribue à créer une responsabilité stratégique à l'égard des résultats. Grâce à nos initiatives en matière de DEI, nous visons à atténuer les préjugés dans tous nos processus, en mettant l'accent sur le recrutement afin d'élargir notre bassin de candidats et de diversifier notre effectif, pour mieux comprendre comment nos employés vivent leur vie chez Saputo, et en examinant continuellement nos politiques et procédures pour offrir des possibilités équitables à tous les employés.

Au cours de l'EF23, nous avons lancé notre initiative Faire progresser l'équilibre entre les genres, dont l'objectif consiste à accroître la représentation des femmes à 30 % dans les postes de haute direction (postes de vice-président et postes supérieurs). À la suite d'une analyse approfondie de toutes nos divisions, nous avons également cerné des secteurs où il est possible d'accroître la représentation des femmes dans des postes et des niveaux hiérarchiques ciblés. Cela nous permettra de continuer à constituer un bassin de talents plus solide et plus diversifié.

Nous avons obtenu des améliorations importantes de la représentation des femmes dans les postes de haute direction entre l'EF20 et l'EF23, qui est passée de 16 à 25 %, ce taux est resté stable au cours de l'EF24, pour atteindre 24 %. Nous menons actuellement une analyse plus poussée afin de déterminer les futurs domaines d'intervention et de revoir le calendrier pour atteindre notre objectif de 30 %.

La DEI est également un élément clé du processus de nomination de notre conseil d'administration. Soutenus par notre **Politique de diversité du conseil d'administration**, nous sommes fiers d'avoir une forte représentation des genres au sein de notre conseil d'administration, 55 % des membres du Conseil étant des femmes.





## Talents et mieux-être

Nous croyons que notre succès est directement lié au mieux-être de nos employés. Notre succès dépend également de notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées et à mettre en œuvre un plan de relève approprié pour les postes de direction et le personnel clé. Le conseil d'administration a délégué la surveillance de la gestion des risques liés aux talents et au mieux-être au comité RERH.

Notre objectif est de créer un environnement de travail axé sur le mieux-être général des employés où chacun a le sentiment de pouvoir s'épanouir. Nous croyons qu'un tel environnement de travail nous aidera également à attirer et à retenir les meilleurs talents. Il s'agit d'objectifs clés intégrés dans notre plan triennal relatif à la promesse Saputo et de facteurs essentiels à notre croissance, particulièrement dans le contexte d'un marché du travail hautement concurrentiel.

Nous visons à être un employeur de choix aux yeux des meilleurs talents, reconnus pour ses valeurs et son engagement envers ses employés. Nos efforts ont été récompensés au cours de l'EF24, alors que Saputo a été reconnue comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada par Mediacorp Canada Inc., le plus grand éditeur de périodiques sur l'emploi au pays. Ce titre récompense les employeurs canadiens qui, dans leur secteur d'activité, offrent un milieu de travail exceptionnel à leurs employés. Au cours de l'EF24, nous avons également fait partie du palmarès du magazine Forbes des meilleures entreprises du monde en inclusion des femmes pour la deuxième année consécutive. Cette désignation permet d'évaluer la satisfaction des travailleurs à l'égard des questions liées au genre, comme les possibilités d'avancement, l'équité salariale et les politiques de soutien aux femmes au travail.

Nous investissons constamment dans nos employés en leur offrant de façon continue des programmes de formation et de perfectionnement qui leur permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour mettre en pratique des normes de qualité élevées dans toutes nos activités et poursuivre leur développement professionnel au sein de la Société. Au cours de l'EF24, nous avons investi 12,6 millions de dollars et 195 000 heures dans le perfectionnement de nos employés. De plus, notre volonté de privilégier l'ascension du personnel en place s'est traduite par plus de 1 359 promotions à l'interne au cours de l'EF24.



Voici quelques-unes de nos plus récentes initiatives visant à promouvoir la DEI :

- Établissement d'une stratégie triennale mondiale commune, appuyée par les stratégies des divisions;
- Poursuite des occasions données aux employés de se faire entendre en élargissant nos journées importantes;
- Soutien des efforts d'expansion des groupes de ressources pour les employés (GRE) des divisions;
- Déploiement de stratégies d'écoute et de rétroaction des employés, y compris des évaluations du climat et de la culture, des sondages sur l'engagement et des groupes de discussion;
- Obtention de la certification de parité entre les genres de l'organisme la Gouvernance au Féminin dans notre Division Produits laitiers (Canada), notre Division Produits laitiers (USA) et nos Services corporatifs;
- Organisation de groupes de discussion sur la DEI à l'échelle mondiale composés d'employés et de membres de l'équipe de la haute direction;
- Offre de programmes de perfectionnement ciblés pour les femmes (parrainage et perfectionnement des cadres);
- Mise en place de programmes de mentorat, y compris de mentorat inversé; où nos cadres supérieurs sont encadrés par des employés plus jeunes;
- Obtention de prix externes, notamment en figurant au palmarès des meilleures entreprises au monde pour les femmes du magazine Forbes et en remportant le prix or de la société GroceryAid du Royaume-Uni;
- Élaboration de lignes directrices sur les pratiques de recrutement inclusif.

Même si nos efforts se sont principalement concentrés sur le genre, notre Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion est solide et inclusive, et nous prévoyons d'orienter nos efforts vers d'autres dimensions de la diversité.

| MESURE  | EF24 | EF23 | EF22 | EF21 | EF20 |
|---|------|------|------|------|------|
| % de femmes dans la main-d'œuvre totale   | 29 % | 29 % | 28 % | 28 % | 28 % |
| % de femmes à la haute direction  | 24 % | 25 % | 25 % | 21 % | 16 % |
| % de femmes à la haute direction (cadres supérieurs)  | 23 % | 20 % | 27 % |      |      |
| % de femmes à la haute direction (v.-p. et v.-p. principales)   | 24 % | 25 % | 25 % |      |      |
| % de femmes à des postes de direction (directrices, gestionnaires, superviseuses)                               | 31 % | 29 % | 28 % |      |      |
| % de femmes dans des rôles de contributeurs individuels – tous les niveaux inférieurs à celui de la supervision | 28 % | 29 % | 29 % |      |      |
| % de femmes dans des rôles de contributeurs individuels – professionnels  | 46 % | 46 % | 45 % |      |      |
| % de femmes au conseil d'administration   | 55 % | 60 % | 55 % | 50 % | 50 % |
| % des promotions à l'interne accordées à des femmes   | 36 % | 36 % | 33 % | 36 % | 34 % |

Au cours de l'EF24, nous avons considérablement amélioré notre capacité à retenir les talents, notre taux de roulement mondial étant revenu à son niveau d'avant la pandémie, à savoir 19 %, contre 23 % au cours de l'EF23.

Nous avons continué de redoubler d'efforts pour retenir nos employés et assurer leur mieux-être au sein de notre organisation en nous concentrant sur les domaines clés suivants :

- Améliorer notre **programme d'intégration**;
- Réaliser des **entrevues de maintien en poste et de fin d'emploi** afin d'analyser les commentaires et de mettre en œuvre des plans d'action pertinents;
- Tirer profit de Saputo Connecte, notre processus de **gestion du rendement**, pour s'assurer que les employés et les gestionnaires ont des **conversations constructives** sur les objectifs d'affaires individuels, les possibilités de perfectionnement et les aspirations professionnelles;
- Offrir des **programmes de perfectionnement des cadres** aux participants de toutes les divisions. Ces programmes s'appuient sur les compétences en leadership et en intelligence émotionnelle (IE) de Saputo et mettent en valeur nos valeurs et nos méthodes de travail;
- Continuer à **reconnaître** les contributions de nos employés dans le cadre de notre programme Saputo Applaudir;
- Réaliser un **examen des talents** annuel détaillé afin de cerner les talents clés, de les développer et d'assurer la réussite à long terme de l'entreprise;
- Veiller à ce que nos **conditions de travail** demeurent concurrentielles grâce à l'analyse des données du marché sur la rémunération et à des ajustements opportuns;
- Offrir une plus grande **transparence salariale** aux employés pour assurer la justice et l'équité.



Nous avons continué de nous concentrer sur notre stratégie mondiale sur le mieux-être et sur ses quatre domaines prioritaires : travail, vie, physique et mental. Au cours de l'EF24, nous avons concentré nos efforts sur la réalisation de dix objectifs clés dans toutes nos divisions.



**Travail**

- Nous avons mis en place des politiques à l'échelle de l'organisation pour favoriser le mieux-être à l'interne. Ces politiques comprennent nos politiques sur le respect en milieu de travail (également appelées politiques sur le harcèlement et la discrimination), nos politiques sur la consommation de drogues et d'alcool, nos politiques de travail flexible, et nos politiques de santé et sécurité. D'autres politiques comprennent notre politique sur la ménopause de notre Division Produits laitiers (Royaume-Uni) et la politique sur le droit à la déconnexion de notre Division Produits laitiers (Canada).
- Veiller à ce que les employés bénéficient de visites de l'usine, de coffrets de fromages, d'un aperçu historique, d'un partage des connaissances sur les produits et de programmes de compagnonnage dans le cadre de leur formation d'intégration. Le programme d'orientation et la méthode de prestation varient selon l'emplacement, mais l'objectif général, qui est de faire en sorte que les employés sentent qu'ils font partie de l'organisation, est le même.

**Mental**

- Des programmes d'aide aux employés sont mis en place dans chaque division. Nous faisons la promotion des programmes auprès de tous les employés au moyen de communications internes envoyées au moins deux fois par an.
- Un programme de premiers répondants en santé mentale a été lancé, et 646 de ces premiers répondants ont été formés dans toute l'entreprise au cours de l'EF24.
- La formation en santé mentale pour les cadres fait désormais partie de notre offre de formation standard au cours de la première année suivant la nomination d'un cadre. Au cours de l'EF24, plus de 600 gestionnaires ont reçu la formation.

**Vie**

- Nous avons une politique sur le travail flexible. Dans le cadre de cette politique, les options offertes aux employés peuvent comprendre le travail à domicile deux jours par semaine, le travail à temps partiel, les congés sans solde, les congés sabbatiques et le décalage des heures de début et de fin de journée.
- Les employés ont accès à des séances d'orientation financière chaque année. Les sujets abordés au cours des séances s'adresseront tour à tour aux jeunes professionnels, aux employés en milieu de carrière et aux employés en préretraite.
- Notre programme de congés pour faire du bénévolat a été lancé au cours de l'EF24, et 9 % de nos employés l'ont utilisé, ce qui a donné lieu à 10 489 heures consacrées à aider des organismes de bienfaisance locaux.

**Physique**

- Nous offrons aux employés la possibilité de participer à au moins une initiative d'activité physique sur le lieu de travail chaque année. Il peut s'agir de tournois, de marches en groupe, de séances de conditionnement physique et de défis communautaires.
- Du matériel d'aide au sommeil a été mis à la disposition de tous les employés, notamment pour aider nos employés des quarts de soir et de nuit à s'adapter aux horaires de travail non traditionnels.

| MESURE   | EF24    | EF23    | EF22  | EF21 | EF20  |
|--|---------|---------|-------|------|-------|
| Total des promotions à l'interne   | 1 359   | 1 434   | 1 476 | 943  | 1 080 |
| Total des investissements en formation et en perfectionnement (En millions de dollars) | 12,6    | 12,1    | 9,0   | 8,1  | 8,2   |
| Total des heures de formation et de perfectionnement <sup>1</sup>                      | 194 785 | 109 198 |       |      |       |
| Durée moyenne des fonctions  | 9,2     | 9,3     | 9,2   | 10   | 10    |
| % d'employés syndiqués   | 34 %    | 34 %    | 35 %  | 35 % | 36 %  |
| Taux de roulement à l'échelle mondiale   | 19 %    | 23 %    | 24 %  | 17 % |       |

<sup>1</sup> La méthodologie de calcul des heures de formation a été revue au cours de l'EF24 afin d'éviter les doubles comptages. Les chiffres de l'année précédente ont été redressés lorsque les données étaient disponibles.



## Santé et sécurité

Nous avons résolument à cœur la santé et le mieux-être de notre équipe, et la sécurité de chacun est une priorité absolue. Soutenus par notre **Politique de santé et sécurité**, et par les principes de base sur la performance humaine et organisationnelle, nous visons à instaurer une culture d'écoute active et d'apprentissage, où nos employés font partie intégrante de la solution.

Tout au long de l'EF24, nous sommes restés concentrés sur l'atteinte de notre objectif triennal d'amélioration de notre capacité en matière de santé et de sécurité en mobilisant nos employés, en tirant parti de nos principes sur la performance humaine et organisationnelle et en veillant à ce que nos systèmes soient sûrs dès leur conception. Nos divisions ont continué d'unir leurs forces pour s'assurer que nous partageons un état d'esprit commun, et que nous tirons parti des pratiques exemplaires à l'échelle mondiale pour renforcer les capacités en matière de sécurité dans l'ensemble de notre exploitation. Nous avons également respecté le calendrier que nous nous étions fixé pour élaborer nos normes mondiales concernant nos risques les plus critiques, qui doivent être mises en œuvre d'ici 2025. Nous avons continué à intégrer nos principes de sécurité à nos pratiques quotidiennes, en partageant systématiquement des exemples de nos principes en action lors de nos réunions trimestrielles mondiales du comité de santé et de sécurité et en nous en servant pour orienter notre processus décisionnel quotidien.

Au cours de l'EF24, nous avons été heureux de constater une amélioration dans nos indicateurs tardifs, le taux total de fréquence des accidents avec blessures et le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail ayant diminué respectivement de 9 % et de 11 % par rapport à l'EF23.

Créer un environnement dans lequel nos employés se sentent responsabilisés et en sécurité est une responsabilité importante, et nous y sommes profondément attachés. Nous disposons d'une solide culture de la sécurité, d'une équipe talentueuse et attentionnée, et d'une politique unificatrice pour nous assurer que nous pouvons contribuer pleinement au travail et arriver à la maison en toute sécurité.

| MESURE  | EF24 | EF23 | EF22 | EF21 | EF20 |
|---|------|------|------|------|------|
| Fréquence des accidents avec blessures        | 2,86 | 3,13 | 3,62 | 3,76 | 3,59 |
| Fréquence des accidents avec arrêt de travail | 1,24 | 1,40 | 1,37 | 1,61 | 1,36 |
| Décès   | 0    | 1    | 0    | 0    | 1    |

# Éthique des affaires



Notre réputation en matière d'intégrité est primordiale. Nous nous efforçons de préserver la qualité de notre environnement de travail et nous voulons que la conduite des membres de notre conseil d'administration, de nos dirigeants et de nos employés au quotidien soit définie par les normes éthiques les plus élevées.

Nous avons mis en œuvre des initiatives en matière de gouvernance visant à garantir des niveaux élevés d'indépendance, de communication de l'information et de transparence. Nous avons notamment adopté une ligne de dénonciation anonyme et confidentielle hébergée par un fournisseur tiers, une **Politique de recouvrement de la rémunération incitative** et une **Politique sur la communication et les interactions avec les actionnaires**.

Nous sommes également conscients de l'importance qu'accordent les actionnaires à l'efficacité des politiques et des pratiques de rémunération des membres de la haute direction, et nous sommes déterminés à soutenir l'engagement de nos actionnaires en adoptant des mesures favorisant la critique constructive. Ainsi, notre conseil d'administration invite les actionnaires à exercer un vote consultatif sur l'approche de Saputo en matière de rémunération de la haute direction lors de notre assemblée annuelle des actionnaires.

Nous avons mis en place des procédures à l'échelle mondiale pour assurer le respect des lois, des règlements et des normes de l'industrie. Au cours de l'EF24, nous n'avons eu aucune amende significative pour non-conformité.

| MESURE   | EF24 | EF23 | EF22 | EF21 | EF20 |
|--|------|------|------|------|------|
| Nombre d'amendes significatives pour non-conformité                                      | 0    | 3    | 0    | 0    | 1    |
| Valeur monétaire des amendes significatives pour non-conformité (en millions de dollars) | 0    | 3,1  | 0    | 0    | 0,16 |



## Cybersécurité et protection des données

La confidentialité et la protection de la vie privée de nos clients et de nos employés, ainsi que la protection des systèmes d'information, sont des principes clés de notre Code d'éthique et constituent une priorité importante de notre plan triennal de la promesse Saputo (EF23-EF25). Au cours de l'EF23, nous avons nommé une responsable de la protection des données et de la vie privée de la Société chargée d'assurer la conformité et de superviser les initiatives actuelles et futures en matière de protection de la vie privée. Toujours dans le but d'exercer nos activités de façon sécuritaire, de gérer les risques de façon proactive et de promouvoir une culture de sensibilisation aux risques au sein de Saputo, nous avons également continué de consacrer des ressources à la cybersécurité au cours de l'EF24.

Notre comité des technologies de l'information (« TI ») supervise la gestion de nos principaux programmes et risques en matière de cybersécurité ainsi que les mesures mises en place pour protéger la confidentialité, l'intégrité et l'accessibilité de nos données. Nous avons mis en œuvre des politiques, des pratiques, des procédures et des contrôles, y compris l'entretien des systèmes et de la technologie de protection, la surveillance et les essais, l'intervention en cas d'incident, les plans de reprise après sinistre et de continuité des activités, et la formation des employés, pour protéger nos systèmes informatiques, empêcher l'accès non autorisé aux données confidentielles et atténuer le risque de perturbation de nos activités. Nous faisons des investissements stratégiques dans ce domaine pour atténuer les cybermenaces. Nous disposons également de processus, de protocoles et de normes de sécurité et de conformité qui s'appliquent à nos tiers fournisseurs de services. Nos processus comprennent une approche de diligence raisonnable qui garantit que les services de tiers, y compris les services en nuage, sont évalués au moyen d'approches d'assurance de la sécurité normalisées de l'industrie pour évaluer les risques.

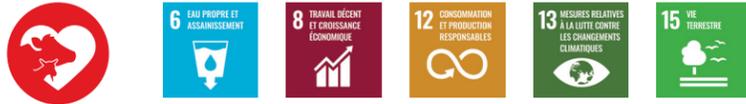
Notre stratégie de gestion des risques liés à la cybersécurité a été conçue en tenant compte des risques de l'entreprise et des normes de l'industrie, comme celles du National Institute of Standards and Technology. Nous évaluons et ajustons régulièrement notre stratégie de gestion des risques liés à la cybersécurité en fonction de diverses considérations, notamment les évaluations des risques, la surveillance continue et les évaluations périodiques indépendantes de la maturité en matière de cybersécurité. Les risques liés à la cybersécurité sont évalués et inclus dans le plan de vérification interne annuel de la Société. La direction reçoit continuellement des comptes rendus concernant l'évolution des cyberincidents survenus dans des organisations du monde entier. À notre connaissance, nous n'avons subi aucune atteinte importante à la sécurité de l'information au cours des quatre dernières années touchant les systèmes principaux ou l'infrastructure de réseau de Saputo.

## Divuligation et engagement ESG

Alors que les cadres de divulgation relative aux facteurs ESG continuent d'évoluer, nous revoyons constamment notre approche de divulgation pour nous assurer de rester en phase avec les attentes de nos investisseurs. Suite à la publication récente des deux premières normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB), IFRS S1 et IFRS S2, nous avons commencé à nous préparer à l'intégration prévue de ces normes au cadre réglementaire canadien. Dans cette optique, au cours de l'EF24, nous avons fait correspondre le calendrier de divulgation relative aux facteurs ESG à celui de la publication de nos états financiers afin de nous préparer aux prochaines divulgations réglementées de l'information relative aux changements climatiques.

Nous avons également élargi notre programme d'engagement ESG à l'intention des investisseurs, par l'intermédiaire duquel nous joignons nos principaux actionnaires institutionnels afin de recueillir leur rétroaction sur nos initiatives ESG. Dans le cadre de ce programme, nos équipes des relations avec les investisseurs et de la responsabilité corporative ont rencontré un grand nombre d'investisseurs institutionnels au cours de l'EF24, et ont répondu à un nombre croissant de demandes de la communauté financière concernant les questions ESG et d'autres sujets.

# Approvisionnement responsable



Nous considérons que nos relations avec nos fournisseurs sont essentielles à notre capacité de fabriquer des produits de haute qualité. Nous visons à créer un environnement où nous pouvons établir des partenariats solides et durables, et nous promouvons des pratiques commerciales responsables auprès de nos fournisseurs, dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre notre **Code de conduite des fournisseurs**, qui définit nos normes minimales en matière de pratiques commerciales de la part de nos fournisseurs.

Bien que nos fournisseurs soient des entreprises indépendantes, leurs actions peuvent avoir une incidence sur notre réputation et sur la confiance que nous accordent nos clients, les consommateurs et d'autres parties prenantes. Notre Code de conduite des fournisseurs est ancré dans la promesse Saputo afin de garantir que notre collaboration avec les fournisseurs repose sur des pratiques commerciales communes.

Comme certains de nos fournisseurs exercent leurs activités dans des environnements juridiques et culturels différents partout dans le monde, notre Code de conduite des fournisseurs définit une liste de situations problématiques pour lesquelles nous avons une tolérance zéro et qui s'appliquent de façon universelle à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons une tolérance zéro pour :

- le travail des enfants;
- le travail forcé;
- un milieu qui incite à toute forme de coercition ou de harcèlement ou qui l'encourage;
- toute lacune majeure en santé ou en sécurité qui représente un danger immédiat pour la vie ou un risque de blessures graves;
- toute lacune environnementale majeure qui représente un dommage sérieux et immédiat pour l'environnement ou la communauté;
- tout acte de cruauté envers les animaux;
- toute forme de corruption.

Notre Code de conduite des fournisseurs décrit les processus de surveillance et de mise en œuvre, ainsi que les protocoles à suivre en cas de violation ou de violation présumée et les critères de réintégration que les fournisseurs doivent respecter.

Tout au long de l'EF24, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre Code de conduite des fournisseurs au moyen d'évaluations formelles des risques et de vérifications proactives, comme des questionnaires d'auto-évaluation et des audits, pour assurer la conformité. Notre déclaration sur l'esclavage moderne à l'échelle mondiale, qui contient des détails supplémentaires sur certaines des mesures que nous prenons, peut être consultée à l'adresse [saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents](https://saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents).

## Ingrédients durables

Nous nous engageons à faire notre part dans la création d'un système alimentaire durable et équitable, en travaillant en partenariat avec nos agriculteurs, nos fournisseurs et nos partenaires de l'industrie afin d'atteindre les résultats souhaités en matière de durabilité :



### Climat

Passer à un système alimentaire à zéro émission nette d'ici 2050 et mettre fin à la déforestation;



### Terres

Protéger la biodiversité et préserver la santé des sols;



### Eau

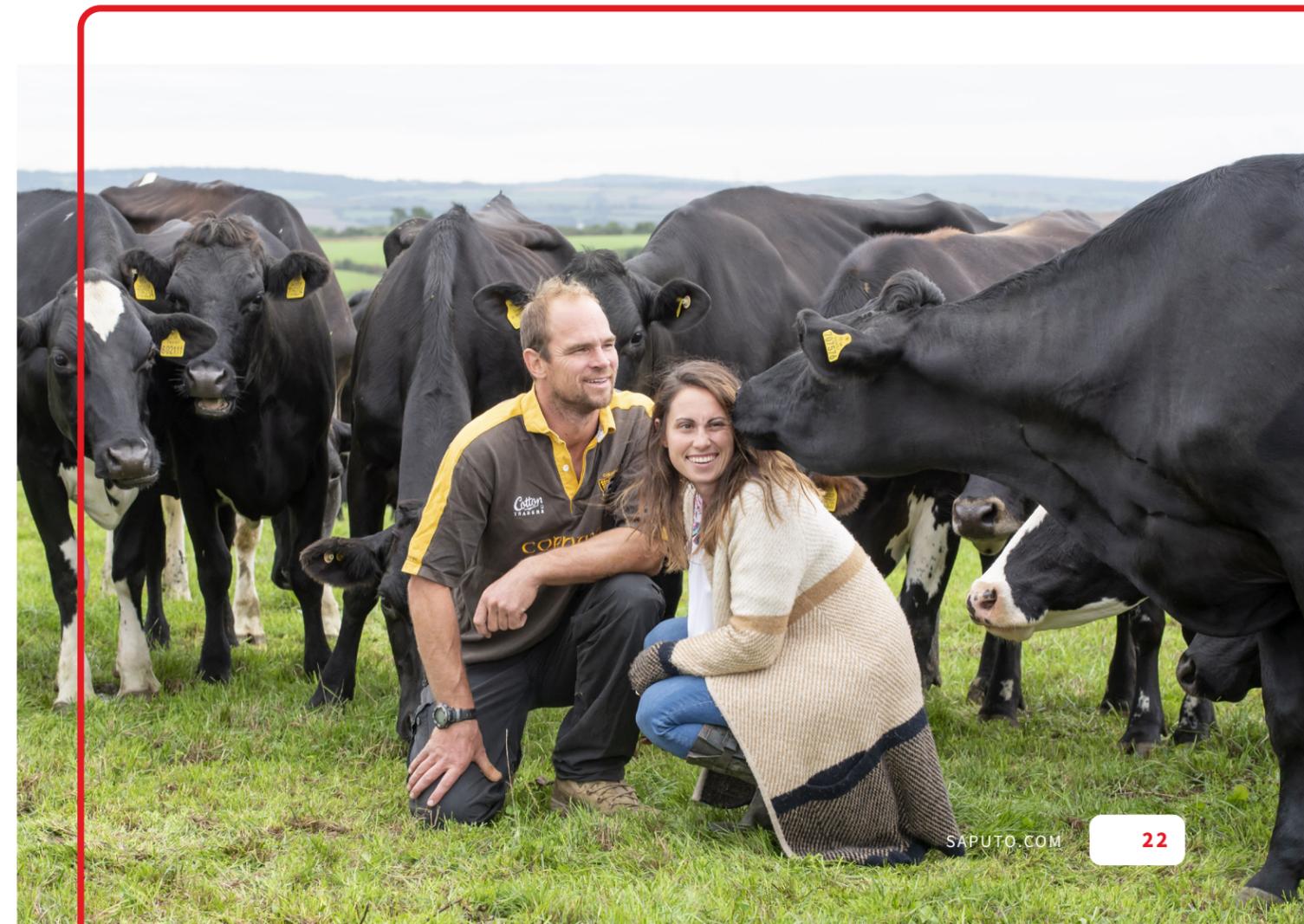
Protéger et préserver les écosystèmes aquatiques;



### Substance

Améliorer la résilience et la viabilité économique des communautés agricoles et protéger les droits des travailleurs.

En réponse à cela, nous avons lancé nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2025 au cours de l'EF22, qui décrivent comment nous avons l'intention de prendre en compte les considérations en matière de durabilité au-delà de la portée de nos activités.



# D'ici 2025, nous nous engageons à

Veiller à ce que **100 % de notre chaîne d'approvisionnement en lait** soit couverte par des normes de durabilité pertinentes, lorsque nous entretenons des relations directes avec les agriculteurs;

Réclamer que les **normes de durabilité pertinentes** soient mises en œuvre dans **l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement en lait** lorsque nous n'avons pas de relations directes avec les agriculteurs;

Contribuer à hauteur de **10 millions** de dollars canadiens au financement d'initiatives pertinentes;

Veiller à ce que **100 % de nos ingrédients principaux** proviennent de sources durables.

Le lait est notre principal ingrédient, représentant jusqu'à 85 % du coût de revient final, et le point central de nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement. Le type de relations que nous entretenons avec les producteurs de lait et le niveau d'influence que nous avons sur les pratiques agricoles varient selon le pays dans lequel nous exerçons nos activités. Cela influence à son tour la manière dont nous mettons en œuvre nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement.

| PAYS        | TYPE DE RELATIONS  | NIVEAU D'INFLUENCE | APPROCHE                                  |
|-------------|--|--------------------|---|
| Canada      | Marché très réglementé où l'approvisionnement en lait se fait exclusivement par l'intermédiaire des offices de mise en marché du lait provinciaux, qui supervisent les relations avec les producteurs de lait. | Faible             | Défense des intérêts                      |
| États-Unis  | Le lait provient principalement de grandes coopératives, une plus petite partie étant fournie directement par des producteurs et d'autres transformateurs laitiers.  | Moyen              | Défense des intérêts et engagement direct |
| Australie   | Le lait provient principalement des producteurs. Toutefois, la pénurie actuelle de lait en Australie a une incidence sur notre niveau d'influence.   | Moyen              | Défense des intérêts et engagement direct |
| Argentine   | Le lait provient principalement des producteurs.   | Élevé              | Engagement direct                         |
| Royaume-Uni | Le lait provient directement des producteurs.  | Élevé              | Engagement direct                         |

Au cours de l'EF24, nous avons continué à discuter avec nos producteurs de lait de notre **Politique d'agriculture durable** mondiale, qui définit les normes de durabilité que nous voulons atteindre pour garantir une production responsable des ingrédients laitiers. Ces normes ont été officiellement communiquées à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement en vue de leur mise en œuvre complète d'ici 2025. Nous continuons d'avoir des conversations avec nos producteurs laitiers pour nous assurer que les normes sont bien comprises et pour fournir le soutien nécessaire pour faciliter leur mise en œuvre. Nous reconnaissons que la mise en œuvre de ces normes prend du temps, et par conséquent, nous ne procéderons pas à une vérification formelle avant 2026, après l'échéance de mise en œuvre de 2025.

Dans le cadre de notre engagement à financer des initiatives favorables à l'agriculture durable, nous avons investi dans plusieurs projets depuis l'EF23 pour soutenir le renforcement des capacités des producteurs laitiers en matière de pratiques agricoles durables. En Australie, en partenariat avec l'organisme Dairy Australia, nous avons financé le développement et le déploiement d'un outil qui aide les agriculteurs à élaborer et à mettre en œuvre un plan de durabilité agricole pour leur exploitation. Au Royaume-Uni, nous avons financé une initiative visant à établir une base de référence concernant les émissions de GES à la ferme pour notre bassin laitier de Davidstow, ainsi qu'à offrir de la formation sur la façon d'améliorer l'efficacité et de réduire les émissions dans les exploitations. Au cours de l'EF24, nous avons financé une initiative semblable aux États-Unis en collaborant avec nos producteurs pour établir une base de référence concernant leurs émissions de GES et recenser les possibilités de mettre en œuvre des pratiques agricoles visant à réduire ces émissions. Nous cherchons maintenant à étendre le projet aux États-Unis à un nombre supplémentaire de producteurs au cours de

l'EF25. Nous envisageons également des possibilités de déploiement de projets semblables au Canada et en Argentine.

Travailler en partenariat est essentiel pour apporter les changements nécessaires à notre système alimentaire. Pour soutenir nos efforts, nous avons rejoint les plateformes *Pathways to Dairy Net Zero*, une initiative visant à accélérer les efforts en faveur du climat dans l'industrie laitière, et *Sustainable Agriculture Initiative Platform*, un réseau mondial à but non lucratif de plus de 170 membres qui travaille à faire progresser les pratiques agricoles durables grâce à la collaboration précompétitive.

En plus de notre approvisionnement en lait, nous nous engageons à veiller à ce que tous nos principaux ingrédients soient obtenus et produits de façon responsable. Nous évaluons nos principaux ingrédients de manière continue et examinons nos politiques et processus d'approvisionnement en conséquence.

Nous sommes un membre de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO), une initiative mondiale à but non lucratif qui réunit les parties prenantes concernées autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes mondiales pour une huile de palme durable. À titre de membre, nous nous sommes engagés à nous approvisionner uniquement en huile de palme certifiée par la RSPO dès 2021. L'huile de palme certifiée doit respecter les critères environnementaux et sociaux stricts de la RSPO. Les 22 026 tonnes d'huile de palme que nous avons achetées en 2023 étaient certifiées par la RSPO, conformément à notre engagement. Au cours de l'EF24, nous avons également complété la certification de nos propres activités, confirmant que nos installations de transformation de l'huile de palme sont conformes aux normes de certification de la RSPO tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

## Bien-être des animaux

Nous sommes un chef de file mondial de la transformation laitière, et le lait constitue notre principal ingrédient. Nous avons résolument à cœur la façon dont le lait que nous achetons est produit. Selon nous, pour obtenir des produits laitiers de haute qualité, il faut d'abord du lait de haute qualité provenant d'animaux en bonne santé et recevant les soins appropriés. Notre **Politique de bien-être des animaux** définit nos normes en matière de soins des animaux que doivent respecter nos fournisseurs au moyen de règlements et de codes de pratique de l'industrie, de pratiques courantes de gestion des animaux, ainsi que de programmes de sensibilisation et de formation. Au cours de l'EF24, tout notre approvisionnement direct en lait était conforme aux exigences de notre Politique sur le bien-être des animaux. Plus de 99 % de nos fournisseurs directs ont éliminé la pratique de l'amputation de la queue chez les bovins, et nous continuons de travailler à la mise en place de protocoles de gestion de la douleur pour l'ébourgeonnage des veaux dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement en lait.

Nous nous efforçons de promouvoir continuellement l'amélioration des normes nationales et des règlements de l'industrie dans les pays où nous exerçons nos activités. Au cours de l'EF24, nous avons participé à des activités de promotion du bien-être des animaux, notamment en siégeant au Comité technique sur le bien-être animal des Producteurs laitiers du Canada, qui s'efforce d'intégrer le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers du Canada aux exigences du programme proAction. Nous avons également été un membre associé du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage et avons consulté l'Association des transformateurs laitiers du Canada sur les principaux enjeux liés aux soins des animaux qui ont une incidence sur les bovins laitiers et les chèvres du Canada. Nous avons continué à participer à la version 5.0 du programme *Farmers Assuring Responsible Management (FARM)* de la *National Milk Producers Federation* aux États-Unis.

Nous avons à nouveau été mentionnés dans le rapport *Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW)*, dans le cadre de leur nouveau projet pilote de méthodologie qui sera utilisé pour leur rapport public plus tard dans l'année. Leur cadre d'évaluation a fait l'objet d'un examen et d'un remaniement majeurs qui ont eu une incidence sur la méthode de notation et a donné lieu au classement à un rang inférieur de nombreuses entreprises par rapport à leur classement antérieur. Par conséquent, nous nous attendons à ce que notre classement baisse d'un rang, de la quatrième à la cinquième place, dans le prochain rapport BBFAW. Nous avons collaboré avec BBFAW pour mieux comprendre l'incidence de la nouvelle méthode de notation sur les classements et pour continuer à améliorer notre divulgation d'information sur notre engagement continu envers le bien-être des animaux.

Nous avons adopté une politique de tolérance zéro en matière de cruauté envers les animaux et établi un protocole clair de collaboration avec les fournisseurs et les autorités, afin de gérer de façon efficace les situations où une violation de notre Politique sur le bien-être des animaux est suspectée. Au cours de l'EF24, un fournisseur a été suspendu en vertu de notre Protocole d'intervention en cas de cruauté envers les animaux en vigueur à l'échelle mondiale. Nos critères de réintégration particuliers ont été respectés, dont la réalisation d'un audit en matière de bien-être des animaux effectué par une tierce partie pour valider les normes de manipulation du producteur. Après avoir reçu la confirmation des mesures correctives acceptables nécessaires pour corriger les lacunes en matière de soins aux animaux, nous avons recommencé à recevoir du lait du fournisseur.

Nous avons poursuivi notre soutien à l'initiative *Dairyland* de l'école de médecine vétérinaire de la University of Wisconsin-Madison, ce qui permet aux professeurs et au personnel de continuer à offrir des ateliers semestriels aux agriculteurs, aux vétérinaires, aux nutritionnistes et aux consultants de l'industrie. De même, nous avons également renouvelé notre soutien au *Dairy Care Program* de Saputo, conçu pour offrir une formation sur le bien-être des animaux laitiers, en collaboration avec l'Université de Guelph et le Centre Campbell pour l'étude du bien-être des animaux. Notre partenariat avec l'Université de la Colombie-Britannique reste également solide, car nous soutenons de nombreux projets de recherche sur le bien-être des bovins laitiers dans cette université. Un nouveau partenariat a été lancé avec l'Université de Melbourne et la Dairy Australia pour promouvoir des outils d'évaluation et de formation sur la manipulation en douceur du bétail.

Ainsi, nous avons touché plus de 28 800 personnes grâce à diverses initiatives au cours de l'EF24, notamment des ateliers et des webinaires, des présentations de l'industrie et l'accès à des outils de formation en ligne, qui ont été hébergés ou rendus accessibles par nos partenaires ou notre personnel sur le terrain.

| MESURE   | EF24   | EF23   | EF22   | EF21   | EF20   |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|
| <b>INGRÉDIENTS DURABLES</b>  |        |        |        |        |        |
| % d'ingrédients alimentaires provenant de sources certifiées selon les normes environnementales ou sociales d'une tierce partie, et pourcentages par norme : huile de palme (certifiée RSPO) | 100 %  | 100 %  | 100 %  |        |        |
| % d'ingrédients alimentaires qui proviennent de régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé  | 47 %   | 24 %   | 26 %   |        |        |
| <b>BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX</b>   |        |        |        |        |        |
| % de fournisseurs directs dont il a été vérifié qu'ils respectent les normes de bien-être animal   | 100 %  | 100 %  | 100 %  |        |        |
| Cas de cruauté animale signalés entraînant une suspension de l'approvisionnement   | 1      | 3      | 1      | 2      | 2      |
| Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation sur le bien-être des animaux (dans le cadre de nos partenariats et de nos programmes de formation des employés)                          | 28 829 | 28 933 | 31 115 | 38 252 | 21 221 |



# Environnement



Notre but est de protéger l'environnement tout en poursuivant notre croissance en tant que transformateur laitier de classe mondiale. Au cours de l'EF20, nous nous sommes engagés à accélérer notre performance globale relative au climat, à l'eau et aux déchets, avons annoncé des cibles précises et avons pris l'engagement formel de réaliser des progrès importants et durables d'ici 2025. Nous avons alloué des ressources supplémentaires, y compris des investissements en capital de plus de 70 millions de dollars à ce jour, pour soutenir l'exécution de ce plan d'action mondial.

## Climat

Nous reconnaissons que les changements climatiques sont un défi pour tous. Collectivement, nous devons continuer à nous pencher sur notre utilisation des combustibles fossiles et à adopter des pratiques durables en matière d'agriculture et de fabrication. C'est essentiel pour l'avenir à long terme de notre Société, de nos producteurs et des communautés où nous exerçons nos activités.

Au cours de l'EF24, nous avons renforcé notre engagement climatique en soumettant notre intention de fixer des objectifs scientifiques tels qu'ils sont définis dans le cadre de l'initiative *Science-Based Targets* (iSBT). Nous prévoyons que nos objectifs climatiques pour l'après-EF25 seront validés par l'iSBT.

## Gouvernance

Nous continuons à assurer une solide gouvernance en matière de climat depuis le sommet, en commençant par notre conseil d'administration. Au cours de l'EF24, nous avons modifié le mandat de notre conseil d'administration afin de préciser la surveillance qu'il exerce sur les pratiques, les lignes directrices et les politiques de la Société relatives aux risques liés au climat et aux changements climatiques. Nous avons également continué à renforcer nos compétences en matière de climat en offrant à notre conseil d'administration des séances de formation et en le tenant informé sur le sujet.

Le comité d'audit du conseil d'administration a la responsabilité d'étudier et d'évaluer les facteurs de risque inhérents aux activités de Saputo et de s'assurer que des mesures adéquates sont en place. Il est responsable d'assurer une gestion efficace des risques par l'entremise de nos processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Comme il en a été chargé par le conseil, le comité d'audit supervise la manière dont nous gérons les principaux risques liés à l'environnement auxquels nous sommes exposés, y compris ceux liés au climat, et veille à la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées par notre équipe de direction pour déterminer, évaluer, gérer et atténuer ces risques de manière proactive et en rendre compte. Le comité d'audit se réunit régulièrement et fait rapport au conseil d'administration chaque trimestre.

Le comité d'audit reçoit également des rapports du comité sur l'environnement, qui supervise la mise en œuvre de la **Politique environnementale** et se réunit chaque trimestre pour discuter de nos risques environnementaux, de nos engagements environnementaux, des plans d'action requis et de l'état d'avancement des projets en cours. Chaque division dispose également d'un responsable des Affaires environnementales qui veille à ce que les risques environnementaux, notamment ceux qui sont liés au climat, soient gérés de manière appropriée au niveau local. Des renseignements supplémentaires sur notre gestion des facteurs ESG globale se trouvent à la page 9 du présent rapport.



Dans le cadre de nos engagements environnementaux, nous avons établi un cadre de gouvernance visant à favoriser l'engagement et la responsabilisation à l'échelle de la Société et à rendre compte de nos progrès au conseil d'administration chaque année. Nous avons renforcé notre gouvernance climatique avec la mise en œuvre d'une rémunération liée aux facteurs ESG dans le cadre de notre régime incitatif à long terme (RILT) à l'intention de la direction (postes de directeur et postes supérieurs). Trente pour cent des unités d'actions de performance attribuées dans le cadre de notre RILT au cours de l'EF24 sont liées à la réalisation de nos objectifs en matière de climat et d'eau. Des renseignements supplémentaires sur notre RILT se trouvent dans notre circulaire de sollicitation de procurations datée du 6 juin 2024 et disponible à l'adresse [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](https://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).

Au cours de l'EF23, étant donné l'intérêt accru envers l'information relative aux changements climatiques et à la suite de notre analyse des scénarios liés aux changements climatiques, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le climat qui est responsable de la mise en œuvre en temps voulu de notre feuille de route sur le climat. Notre feuille de route oriente nos actions visant à renforcer la résilience en adaptant nos processus d'affaires afin de réagir aux risques et aux possibilités liés au climat et d'assurer notre préparation aux prochaines communications réglementées de l'information relative aux changements climatiques. Le groupe de travail est dirigé par notre vice-présidente, Responsabilité corporative et regroupe des représentants exerçant diverses fonctions pertinentes au sein de la Société, comme la Vérification interne, la Comptabilité corporative, les Risques, Assurances et immobilier, et les Fusions et acquisitions.

Au cours de l'EF24, le groupe de travail a concentré ses efforts sur le renforcement de la résilience climatique en consolidant l'évaluation de l'exposition de nos actifs aux catastrophes naturelles, en élaborant des plans d'intervention d'urgence associés et en mettant en place des processus internes de suivi et d'examen des risques. Nous avons également intégré des considérations climatiques dans nos processus de fusion et d'acquisition afin d'évaluer les risques et les possibilités liés au climat dans le cadre d'acquisitions éventuelles.

## Stratégie et gestion des risques liés au climat

Ancrée dans le pilier Environnement de la promesse Saputo et dans notre Politique environnementale, notre action pour le climat vise à réduire notre impact sur les changements climatiques et à nous y adapter. Cette approche nous permet de gérer les risques et de saisir les occasions qui contribuent à créer des changements positifs en matière d'environnement.

Au cours de l'EF23, nous avons achevé notre évaluation des risques et des possibilités liés au climat. En nous inspirant de l'approche recommandée par le GTIFCC, nous avons entrepris une analyse de scénarios pour nous aider à comprendre comment les risques et possibilités externes liés au climat pourraient avoir une incidence sur nos activités commerciales. Nous avons examiné plusieurs scénarios préparés par des organismes reconnus à l'échelle mondiale (détaillés dans le tableau ci-dessous) en tenant compte de facteurs comme la démographie, l'économie, les enjeux environnementaux, juridiques et sociaux, l'innovation et la technologie. Grâce à une série d'ateliers réunissant des représentants de nos différentes fonctions et régions géographiques, nous avons cherché à mieux comprendre comment les risques et les possibilités liés au climat pourraient évoluer dans le temps, la résilience de notre stratégie commerciale dans différents scénarios climatiques, les répercussions associées à la transition vers une économie à moindres émissions de carbone, et les répercussions qui en découlent pour notre planification stratégique et financière future.

| SCÉNARIO           | DESCRIPTION   | RÉFÉRENCE   |  |
|--------------------|---|---|--|
|                    |   | SCÉNARIOS DE TRANSITION (AIE <sup>1</sup> )   | SCÉNARIOS PHYSIQUES (GIEC <sup>2</sup> )               |
| Faibles émissions  | Dans ce scénario, des efforts concertés sont déployés pour freiner rapidement les émissions mondiales de CO <sub>2</sub> et le réchauffement moyen de la planète est limité à 1,5 °C, conformément aux ambitions de l'Accord de Paris. Tous les pays mettent en œuvre avec succès leurs engagements les plus ambitieux, et les systèmes énergétiques mondiaux qui sous-tendent nos économies subissent une transformation totale. | Scénario zéro émission nette d'ici 2050   | SSP1-1.9 ou SSP1-2.6 (anciennement RCP 1.9 et RCP 2.6) |
| Émissions modérées | Dans ce scénario, une transition vers l'abandon des combustibles fossiles est observée, mais elle n'est pas suffisante pour éviter des répercussions importantes des changements climatiques. Le réchauffement mondial augmente de 2,6 °C d'ici 2100. Les politiques et initiatives actuelles (jusqu'à l'été 2021) par pays et par secteur sont supposées être adoptées et mises en œuvre avec succès.                            | Scénario de politiques déclarées (Stated Policies Scenario ou STEPS) de 2021 de l'AIE | SSP2-4.5 (anciennement RCP 4.5)                        |
| Émissions élevées  | Dans ce scénario, peu de progrès sont réalisés dans la réduction des émissions mondiales de CO <sub>2</sub> et le réchauffement moyen de la planète dépasse 4 °C d'ici 2100.<br><br>Les émissions mondiales ne sont limitées que par les politiques qui existaient à l'époque. Dans ce scénario, on suppose que peu, voire aucun des objectifs plus ambitieux qui ont été précédemment annoncés ne seront atteints.               | Scénario de politiques actuelles de 2019 de l'AIE (CPS)                               | SSP5-8.5 (anciennement RCP 8.5)                        |

Nos processus sont conçus pour cerner, évaluer et atténuer les risques afin de réduire leurs répercussions possibles et de soutenir la réalisation de notre stratégie commerciale à long terme. Les risques liés au climat sont traités de la même manière que les autres risques et, à la suite de notre analyse des scénarios climatiques, ont été intégrés à nos processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, sous la supervision du comité d'audit.



<sup>1</sup> Agence internationale de l'énergie  
<sup>2</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Un résumé de nos principaux risques et possibilités liés au climat (de transition et physiques) et de nos stratégies d'intervention est présenté dans le tableau ci-dessous :

| CATÉGORIE DE RISQUES ET DE POSSIBILITÉS | DESCRIPTION DU RISQUE OU DE LA POSSIBILITÉ  | RÉPERCUSSIONS POSSIBLES SUR LES ACTIVITÉS* |   |   |
|---|---|--|---|---|
|   |   | SCÉNARIO                                   | NIVEAU DE RÉPERCUSSION  | STRATÉGIE D'INTERVENTION  |
| PHYSIQUE Chronique                      | Disponibilité réduite de lait en raison du stress accru dû à la chaleur sur le bétail, de la disponibilité réduite de cultures de qualité ou de la disponibilité réduite d'eau propre.            | Faibles émissions                          | Moyen   | Sur chacun de nos marchés, nous disposons d'équipes chargées de l'approvisionnement en matières premières. Ces équipes travaillent en étroite collaboration avec l'industrie et nos producteurs pour maintenir notre approvisionnement en lait. Nous réévaluons également continuellement nos plateformes mondiales dans toutes nos régions afin de nous assurer que nous disposons de l'infrastructure de production adéquate pour la quantité totale de lait que nous avons aujourd'hui et que nous prévoyons pour les années à venir.<br><br>Nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement nous permettront de contribuer à un système alimentaire durable, résilient et équitable, en travaillant en partenariat avec nos agriculteurs, nos fournisseurs et nos partenaires de l'industrie. Ces efforts contribuent à soutenir les progrès de l'industrie laitière vers l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, à savoir zéro émission nette d'ici 2050.<br><br>Dans le cadre de notre analyse des scénarios climatiques, nous avons également entrepris une étude précise pour mieux comprendre l'incidence du stress dû à la chaleur sur le rendement laitier et les répercussions pour notre chaîne d'approvisionnement. |
|   |   | Émissions modérées                         | Élevé   |   |
|   |   | Émissions élevées                          | Très élevé (notamment en Australie, en Argentine et au Royaume-Uni) |   |
| PHYSIQUE Aigu                           | Perturbations opérationnelles de courte durée (y compris les livraisons de lait et la distribution des produits) causées par des conditions météorologiques extrêmes.                             | Faibles émissions                          | Moyen   | Nos équipes de gestion des risques s'assurent que des programmes d'investissement et des mesures d'atténuation sont en place afin de réduire les répercussions de catastrophes naturelles et les perturbations opérationnelles de courte durée sur notre entreprise. Certaines de ces mesures comprennent le financement des risques au moyen d'assurances, des plans d'intervention d'urgence pour réduire les répercussions, et des investissements de capital dans nos actifs pour construire des défenses contre les catastrophes naturelles, le cas échéant.   |
|   |   | Émissions modérées                         | Moyen   |   |
|   |   | Émissions élevées                          | Élevé (notamment au Canada)   |   |
| TRANSITION Marché                       | Évolution du marché de la consommation en raison de la demande accrue de substituts de produits laitiers résultant d'une sensibilisation accrue à l'environnement et aux changements climatiques. | Faibles émissions                          | Faible  | La demande du marché pour des produits à base de plantes crée des occasions pour de nouvelles offres et, dans le cadre de notre plan stratégique mondial, nous tirons parti de certaines de nos marques de confiance pour construire une plateforme solide afin d'offrir des produits de remplacement non laitiers en complément de notre portefeuille de produits actuel.  |
|   |   | Émissions modérées                         | Moyen   |   |
|   |   | Émissions élevées                          | Moyen   |   |
| TRANSITION Réglementation               | Les charges d'exploitation touchées par la hausse des coûts de l'énergie.   | Faibles émissions                          | Faible  | Nous prévoyons que nos objectifs de réduction de l'intensité climatique et énergétique et nos investissements en capital connexes dans des projets de réduction des émissions de carbone contribueront à réduire les coûts directs et l'exposition aux mécanismes de tarification du carbone.   |
|   |   | Émissions modérées                         | Faible  |   |
|   |   | Émissions élevées                          | Faible  |   |

D'autres risques sont également décrits dans notre rapport de gestion du 6 juin 2024, accessible sur [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](https://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).

De plus amples renseignements concernant les risques climatiques qui ont une incidence sur nos activités sont présentés dans les informations annuelles divulguées au CDP, qui peuvent être consultées à l'adresse [saputo.com/fr-ca/notre-promesse/referance-documents](https://saputo.com/fr-ca/notre-promesse/referance-documents).

\* Les répercussions sur les activités reposent sur une évaluation qualitative et un classement relatif des risques cernés.

## Objectifs et mesures

Durant l'EF20, nous nous sommes engagés à accélérer notre rendement mondial relatif au climat d'ici 2025. Pour ce faire, nous nous sommes engagés à :

-  **Réduire de 20 % l'intensité des émissions de CO<sub>2</sub>e issues de nos activités (par rapport à la référence de l'EF20);**
-  **Réduire de 10 % l'intensité énergétique de nos activités (par rapport à la référence de l'EF20).**

Au cours de l'EF24, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'initiatives en matière d'énergie renouvelable et de projets d'immobilisations pour réaliser des économies d'énergie et de carbone dans l'ensemble de notre réseau.

Faits saillants :

- Nous avons conclu un accord d'achat d'énergie virtuel d'une durée de 15 ans avec Capital Power, un producteur d'électricité nord-américain. L'accord porte sur une installation éolienne au Canada (Halkirk 2 Wind) en cours de construction. Sous réserve des approbations réglementaires finales et une fois opérationnelle, la partie de l'installation éolienne sous contrat avec Saputo produira 206 300 MWh d'électricité renouvelable par année pour Saputo, réduisant nos émissions de CO<sub>2</sub>e de plus de 140 000 tonnes, ce qui équivaut à retirer plus de 30 000 voitures de la circulation.
- Nous avons réalisé 13 autres projets d'économie d'énergie, comme des systèmes de récupération de chaleur, des accumulateurs de vapeur et des commandes de chaudière mises à jour. Chaque année, ces projets nous permettront d'économiser plus de 258 000 GJ d'énergie et plus de 20 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Au cours de l'EF24, notre intensité en carbone a diminué de 5 % par rapport à l'EF23 et de 18 % par rapport à la référence de l'EF20, car nos initiatives en matière d'électricité renouvelable continuent d'avoir un impact sur notre empreinte mondiale. Cela nous place sur la bonne voie pour atteindre notre objectif pour l'EF25. Du point de vue de l'intensité énergétique, notre rendement a commencé à montrer des signes d'amélioration avec une réduction de 3 % par rapport à l'année dernière et de 4 % par rapport à la référence de l'EF20.

Depuis l'exercice 2019 (EF19), nous fournissons une estimation de nos émissions de portée 3 dans le cadre des informations sur les changements climatiques que nous divulguons au CDP. Ces émissions sont principalement associées au lait que nous achetons dans le monde entier et sont estimées à l'aide des facteurs d'émissions GLEAM de la FAO ([fao.org/gleam](http://fao.org/gleam)). Au cours de l'EF24, nos émissions de portée 3 ont été estimées à 13 825 661 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

De plus amples renseignements sur la façon dont nous prévoyons tenir compte des considérations relatives à l'environnement dans notre chaîne d'approvisionnement se trouvent à la page 23.



| MESURE   | EF24       | EF23       | EF22       | EF21       | EF20       |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Énergie totale consommée (GJ)  | 13 927 514 | 14 198 121 | 14 314 101 | 14 760 288 | 14 485 795 |
| Intensité des émissions de CO <sub>2</sub> e (√) (tonnes de CO <sub>2</sub> e/tonne de produits) | 0,1827     | 0,1926     | 0,2048     | 0,2157     | 0,2221     |
| Intensité de la consommation d'énergie (GJ/tonne de produits)                                    | 2,89       | 2,97       | 2,95       | 3,15       | 3,00       |
| Émissions de GES de portée 1 (√) (tonnes de CO <sub>2</sub> e)                                   | 509 543    | 520 784    | 526 479    | 528 089    | 546 195    |
| Émissions de GES de portée 2 (basée sur le marché) (√) (tonnes de CO <sub>2</sub> e)             | 369 574    | 396 889    | 468 629    | 482 145    | 525 966    |
| Émissions de GES de portée 3 (tonnes de CO <sub>2</sub> e)                                       | 13 825 661 | 13 848 474 | 13 571 197 | 13 490 191 | 13 486 413 |

## Eau

L'eau propre est essentielle au succès à long terme de notre Société et des communautés que nous servons et dans lesquelles nous exerçons nos activités. Non seulement l'accès à l'eau propre est vital pour la désinfection et d'autres aspects de nos activités de fabrication, mais nos fournisseurs dépendent également d'un accès suffisant à une eau de qualité pour produire du lait.

Les risques liés à l'eau sont gérés et évalués selon le même processus de gouvernance et de gestion des risques que nos risques climatiques. L'évaluation de ces risques est intégrée à notre système de gestion environnementale (SGE) et gérée par le comité sur l'environnement dans le cadre de notre Politique environnementale. Des évaluations des risques liés à l'eau sont également réalisées chaque année à l'aide de l'outil Aqueduct du World Resources Institute (WRI) et divulguées annuellement dans le cadre de notre information sur l'eau communiquée au CDP.

Nos principaux risques liés à l'eau et nos stratégies d'atténuation sont résumés dans le tableau ci-dessous :

| RISQUE  | DESCRIPTION DU RISQUE   | STRATÉGIE D'ATTÉNUATION  |
|---|---|--|
| Accessibilité et augmentation des coûts de l'eau pour nos activités                             | L'eau est essentielle à nos activités de fabrication, notamment aux processus de production, de nettoyage et de désinfection. Au cours de l'EF24, 50 % de nos prélèvements d'eau provenaient de régions soumises à des stress hydriques <sup>1</sup> . Le changement significatif par rapport à l'année dernière est principalement le résultat d'une mise à jour de l'ensemble de données par Aqueduct, l'outil que nous utilisons pour évaluer nos risques liés à l'eau.  | Notre objectif de réduction de l'intensité de la consommation d'eau et les investissements associés dans des projets liés à l'eau contribueront à réduire notre exposition aux risques liés à l'eau. Nos investissements donnent la priorité aux projets de réduction de la consommation d'eau dans les régions soumises à des stress hydriques. |
| Des lois environnementales plus strictes et des coûts de conformité plus élevés                 | Nos usines sont généralement exploitées aux termes de permis d'évacuation des eaux usées ou ont conclu des conventions relatives à l'évacuation des eaux usées avec les municipalités environnantes. Les modifications apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ou des politiques plus vigoureuses d'exécution de la réglementation en raison des préoccupations accrues au sujet des changements climatiques et de la rareté de l'eau, pourraient imposer des coûts de conformité supplémentaires, des dépenses d'investissement, ainsi que d'autres obligations financières. | Nous surveillons en permanence notre rendement en matière d'eaux usées et mettons en œuvre diverses mesures, notamment la réduction des eaux usées à la source et l'investissement en capital pour moderniser les équipements afin de respecter les limites actuelles et futures des permis.   |
| Disponibilité et augmentation du coût de l'eau pour la production de la matière première (lait) | Saputo achète du lait qui peut représenter jusqu'à 85 % du coût des produits vendus. Nos fournisseurs comptent sur un accès suffisant à une eau de qualité pour produire du lait. D'après notre évaluation des risques, environ 47 % de notre lait provient de régions soumises à des stress hydriques. Une fois de plus, la mise à jour de l'ensemble de données par Aqueduct, l'outil que nous utilisons pour évaluer nos risques liés à l'eau, explique l'écart par rapport à l'EF23.  | Nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement nous permettront de contribuer à un système alimentaire durable, résilient et équitable, en travaillant en partenariat avec nos agriculteurs, nos fournisseurs et nos partenaires de l'industrie, pour appuyer le secteur dans la préservation des écosystèmes aquatiques.              |

D'autres risques sont également décrits dans notre rapport de gestion du 6 juin 2024, accessible sur [saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024](http://saputo.com/fr-ca/investisseurs/rapports-aux-actionnaires/2024).

De plus amples renseignements concernant les risques liés à l'eau qui ont une incidence sur nos activités sont présentés dans les informations annuelles divulguées au CDP, qui peuvent être consultées à l'adresse [saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents](http://saputo.com/fr-ca/notre-promesse/reference-documents).

<sup>1</sup> Une région soumise à des stress hydriques est définie comme une zone ayant un niveau de stress hydriques de base considéré comme « élevé », ou « extrêmement élevé », selon l'outil Aqueduct du WRI.

Durant l'EF20, nous nous sommes engagés à accélérer notre rendement mondial en matière de consommation d'eau d'ici 2025 en réalisant ce qui suit :

- Réduire de 10 % l'intensité de prélèvement d'eau issue de nos activités (par rapport à la référence de l'EF20);**
- Améliorer la qualité de nos eaux usées d'une année à l'autre.**

Au cours de l'EF24, nous avons poursuivi nos investissements dans des projets d'économie d'eau et achevé l'installation de cinq projets sur l'ensemble de notre réseau, qui pourraient permettre d'économiser plus de 230 000 m<sup>3</sup> d'eau par an.

Grâce à ces projets d'investissement en capital supplémentaires visant à réaliser des économies d'eau qui sont devenus progressivement opérationnels au cours de l'EF24, nous avons vu notre indice d'intensité de consommation d'eau s'améliorer légèrement par rapport à la référence de l'EF20, tout en restant en deçà de notre objectif. Notre intensité de

consommation d'eau dépend fortement de notre contexte opérationnel. Par conséquent, la réduction de notre volume de production depuis l'EF20 compense une partie des gains que nous avons réalisés du point de vue des économies d'eau. De plus, nos nombreuses initiatives d'optimisation du réseau, y compris l'installation de nouvelles lignes, peuvent entraîner une augmentation temporaire de la consommation d'eau en raison du nettoyage supplémentaire nécessaire pour tester l'équipement et de la redondance des actifs lors de la mise en service. Nous nous attendons à ce que l'attention que nous continuons à porter aux investissements en capital et la conclusion de nos initiatives d'optimisation du réseau se traduiront par une meilleure prise en compte de certains de ces gains dans nos futurs chiffres relatifs à l'intensité de la consommation d'eau.

Du point de vue de la qualité de l'eau, nous avons continué d'accorder une importance particulière à la gestion proactive de notre rendement en matière d'eaux usées au moyen d'une surveillance régulière, d'une réduction à la source et d'investissements en capital, le cas échéant. Au cours de l'EF24, nous avons atteint un taux de conformité de 98 % en matière de qualité de l'eau.

| MESURE  | EF24       | EF23       | EF22       | EF21       | EF20       |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Prélèvement d'eau (√) (m <sup>3</sup> )   | 24 071 722 | 24 218 443 | 24 480 594 | 24 296 649 | 24 427 531 |
| % de prélèvement d'eau dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé | 50 %       | 28 %       | 29 %       | 30 %       | 29 %       |
| Intensité de prélèvement d'eau (√) (m <sup>3</sup> /tonne de produits)                                    | 5,00       | 5,08       | 5,04       | 5,19       | 5,06       |
| Taux de conformité de la qualité de l'eau   | 98 %       | 99 %       | 94 %       | 97 %       | 98 %       |

## Déchets et emballages



### Déchets d'exploitation et alimentaires

Durant l'EF20, nous nous sommes engagés à accélérer notre rendement en matière de déchets d'ici 2025 en réalisant ce qui suit:

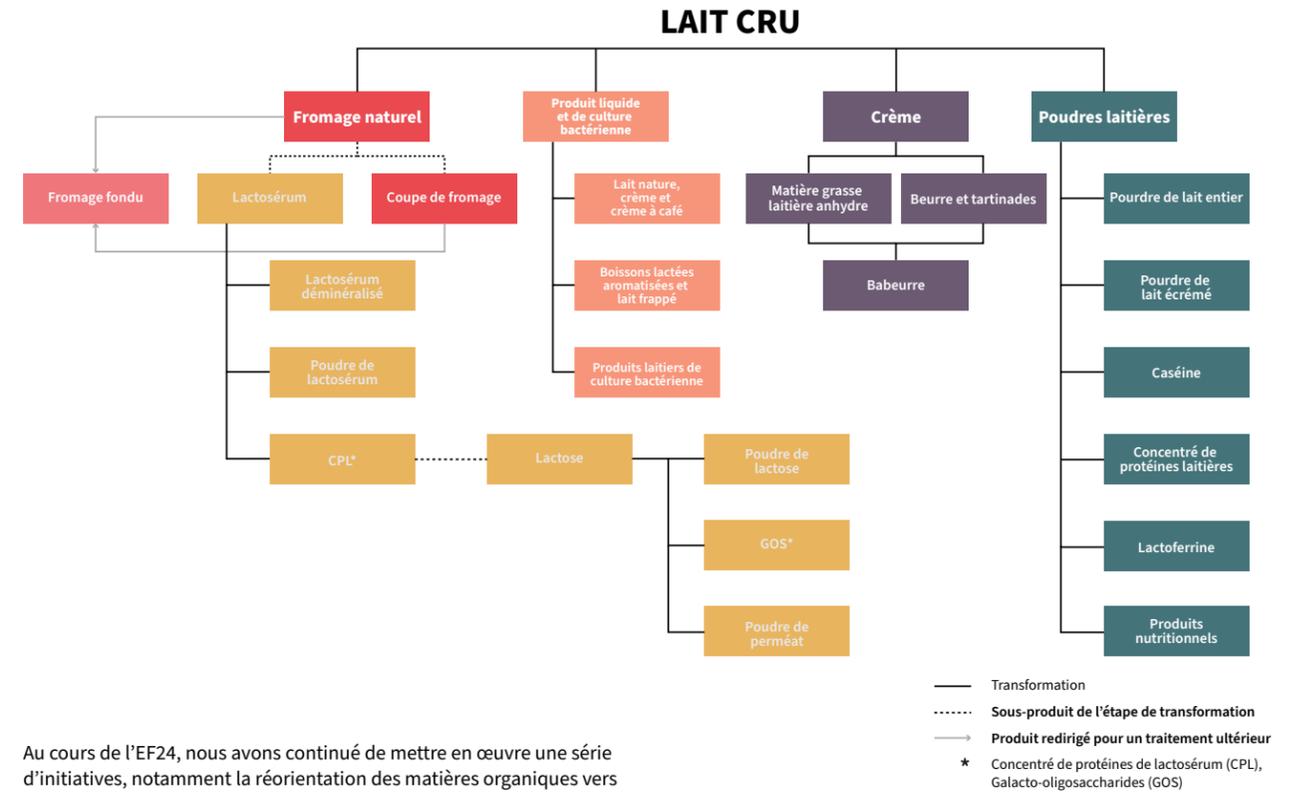
- Réduire de 25 % notre quantité totale de déchets (par rapport à la référence de l'EF20);**
- Porter à 75 % notre taux de réacheminement des déchets inorganiques;**
- Réduire de 50 % nos déchets alimentaires (par rapport à la référence de l'EF20).**

Notre souci de l'efficacité opérationnelle et de l'amélioration continue nous amène à rechercher en permanence des moyens de réduire, de réutiliser et de détourner les déchets des décharges. Du point de vue des déchets alimentaires, les produits laitiers sont très efficaces, car nombre de leurs sous-produits peuvent être transformés en divers ingrédients. Dans le cadre de notre plan stratégique mondial visant à accélérer la croissance organique, nous cherchons continuellement des façons d'augmenter la valeur de notre portefeuille d'ingrédients tout en examinant les possibilités de tirer parti de tous les éléments nutritifs que le lait fournit.



## Des intrants aux extrants: Pour que chaque goutte compte

Nous extrayons de la valeur à chaque étape du processus de production



Au cours de l'EF24, nous avons continué de mettre en œuvre une série d'initiatives, notamment la réorientation des matières organiques vers les aliments destinés à la consommation animale, la progression vers l'achèvement d'un biodigester en Argentine pour transformer les matières organiques en biogaz et le détournement de nos déchets des décharges vers d'autres installations, comme les installations de recyclage et les fournisseurs d'énergie.

Nous avons poursuivi nos efforts au cours de l'EF24 pour redistribuer les excédents alimentaires dans les communautés où nous exerçons nos activités, en donnant plus de 2,2 millions de kilos de produits à des banques alimentaires dans l'ensemble de nos activités, ce qui a permis une réduction estimée à 10,7 millions de tonnes d'équivalent en CO<sub>2</sub><sup>1</sup>.

Grâce à ces efforts, au cours de l'EF24, le total de nos déchets alimentaires s'élevait à 26 644 tonnes, soit une amélioration de 14 % par rapport à notre référence de l'EF20. Les quantités de boues et de saumures fluctuent d'année en année en raison de la nature cyclique des activités de débouillage produisant des volumes de pointe certaines années. L'attention que nous portons à la qualité des eaux usées et les investissements connexes dans l'infrastructure de traitement des eaux usées (qui augmentent la production de boues), ainsi que certaines modifications réglementaires qui rendent plus difficile la réorientation des boues vers les aliments destinés à la consommation animale, continueront probablement d'entraîner des fluctuations dans nos résultats dans un avenir prévisible.

Nos déchets inorganiques totaux se sont améliorés de 18 % par rapport à notre référence, mais le taux de réacheminement des déchets inorganiques demeure stable par rapport à notre référence.

<sup>1</sup> Selon un calcul basé sur le calculateur de valeur FReSH-FLW du World Resources Institute.

### ÉTUDE DE CAS: Pas de déchets

Dans le cadre de nos efforts visant à améliorer notre taux de réacheminement des déchets, l'une de nos installations de fabrication de notre Division Produits laitiers (USA) convertit désormais tous ses déchets non recyclables en énergie. La combustion des déchets génère de la vapeur surchauffée dans les chaudières, permettant à la vapeur d'actionner des turbogénérateurs pour produire de l'électricité. L'électricité ainsi générée peut ensuite être vendue à la ville et distribuée aux communautés environnantes. Cette initiative permettra de réacheminer environ 500 tonnes métriques de déchets, produisant suffisamment d'électricité pour alimenter 300 foyers pendant un mois et transformant un autre de nos sites en site « zéro déchet aux sites d'enfouissement ».

## Emballage

Même si l’emballage est essentiel pour assurer l’intégrité et la sécurité de nos produits, nous reconnaissons qu’il peut également avoir un impact environnemental important.

Pour remédier à certains de ces effets, nous nous sommes engagés, au cours de l’EF20, à accélérer notre rendement en matière d’emballages d’ici 2025 en réalisant ce qui suit :

-  **Réduire de 15 % les matériaux utilisés (par rapport à la référence de l’EF20);**
-  **Veiller à ce que 100 % de nos emballages soient réutilisables, recyclables ou compostables;**
-  **Veiller à ce que nos emballages contiennent au moins 15 % de matériaux recyclés ou renouvelables.**

Au cours de l’EF24, toutes nos divisions ont progressé sur leurs feuilles de route pour atteindre nos objectifs pour 2025. Dans notre Division Produits laitiers (USA), nous avons poursuivi l’intégration de matériau RPC<sup>6</sup> à notre film rétrécissable utilisé dans certaines de nos usines. Notre Division Produits laitiers (Canada) étudie actuellement la possibilité d’utiliser un film semblable dans nos usines au Canada. En Australie, nous avons lancé notre nouvel emballage de tranches *CHEER*, qui contient 80 % moins de plastique en supprimant le contenant extérieur en plastique et en encourageant les consommateurs à réutiliser leur contenant *CHEER* existant ou un contenant en plastique de la maison. Nous avons poursuivi les essais et le développement autour du film souple recyclable, qui reste un matériau difficile à remplacer dans bon nombre de nos divisions.

Au cours de l’EF24, notre ratio produit/emballage reste légèrement supérieur à notre référence de l’EF20. Notre pourcentage de plastique fabriqué à partir de matériaux recyclés reste semblable à celui de l’année dernière et supérieur à notre référence de l’EF20. Enfin, le pourcentage de nos emballages étaient recyclables à l’échelle mondiale au cours de l’EF24 reste nettement supérieur par rapport à celui de notre référence de l’EF20, mais est inférieur à celui de l’année dernière, principalement en raison de l’augmentation du volume de certaines catégories de produits, comme le fromage à effiloquer aux États-Unis, dont l’emballage n’est pas recyclable.

## ÉTUDE DE CAS : Un pas de plus vers le plastique souple recyclable

Notre Division Produits laitiers (Royaume-Uni) s’est vue récompensée en partenariat avec Amcor dans la catégorie des emballages en plastique flexibles, à l’occasion des prix UK Packaging Awards 2023, pour avoir développé un emballage de fromage râpé recyclable pour sa marque *Cathedral City*. La composition de l’emballage est passée de matériaux mixtes à des matériaux monoplastiques, plus faciles à recycler.

Le passage au nouvel emballage recyclable est une étape importante pour la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) et notre marque *Cathedral City*, ainsi qu’un exemple de la manière dont nous progressons dans notre engagement à rendre tous nos emballages réutilisables, recyclables ou compostables.

Nos objectifs en matière d’emballage demeurent les plus ambitieux, car ils dépendent fortement de facteurs externes. Il s’agit notamment de la disponibilité d’infrastructures de recyclage et de matériaux recyclés de haute qualité à des prix concurrentiels, deux conditions difficiles. Malgré ces défis et le fait qu’il est désormais peu probable que nous atteignions nos objectifs d’ici 2025, nous maintenons le cap, en poursuivant nos efforts pour mettre en œuvre des initiatives en matière d’emballage durable dans toutes nos activités.

| MESURE  | EF24    | EF23    | EF22    | EF21    | EF20    |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| % des déchets détournés de l’enfouissement  | 46 %    | 45 %    | 49 %    | 60 %    | 47 %    |
| Total des déchets – inorganiques (tonnes)   | 33 937  | 33 599  | 26 207  | 39 599  | 41 502  |
| Total des déchets – boues et saumures (tonnes)  | 140 739 | 145 385 | 107 378 | 107 412 | 71 847  |
| Total des déchets – déchets alimentaires (tonnes)                                     | 26 644  | 27 134  | 33 891  | 33 192  | 31 085  |
| Poids total de l’emballage (tonnes)   | 207 052 | 207 998 | 216 748 | 227 002 | 213 019 |
| Ratio produit/emballage (kg d’emballages/kg de produits)                              | 0,051   | 0,049   | 0,049   | 0,054   | 0,048   |
| % d’emballages en plastique fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables | 0,5 %   | 0,6 %   | 0,7 %   | 0,3 %   | 0,3 %   |
| % d’emballages recyclables, réutilisables ou compostables                             | 80 %    | 85 %    | 80 %    | 69 %    | 68 %    |

<sup>6</sup> RPC signifie recyclé post-consommation.



## Nutrition



Depuis les ingrédients que nous sélectionnons jusqu’aux produits que nous mettons sur les tablettes, nous sommes très fiers d’aider à combler les besoins de nos clients en matière de nutrition en offrant des produits de très haute qualité. Ancrés dans notre pilier Nutrition, nous continuons à innover en matière d’ingrédients et de produits qui répondent aux besoins de santé et de mieux-être de chaque mode de vie, dans le cadre de notre engagement à offrir des produits nutritifs.

Pour soutenir cet engagement, nous suivons quatre principes fondamentaux :

- **Communications fondées sur la science**  
Nous nous appuyons sur les données scientifiques les plus récentes pour promouvoir le rôle des produits laitiers dans une alimentation équilibrée.
- **Recherche et développement (R et D)**  
Nous investissons dans la R et D, en utilisant des critères fondés sur des données probantes pour optimiser la valeur nutritionnelle de nos produits, sans compromettre la sécurité et le goût.
- **Étiquetage transparent**  
Nous fournissons des renseignements clairs et transparents sur les produits et des allégations relatives à la santé fondées sur des données scientifiques.
- **Marketing responsable**  
Nous faisons de la promotion et de la publicité de manière responsable, notamment auprès des enfants et des jeunes, en respectant nos directives de marketing responsable.

Au cours de l’EF24, nous avons continué à tirer parti de notre Modèle de profilage nutritionnel Saputo (MPN) pour comprendre la valeur nutritionnelle de nos produits et cerner de manière proactive les possibilités d’améliorer nos offres en fonction des attentes en matière de santé publique et des besoins des consommateurs. Au cours de l’EF24, 82 % de nos produits répondaient à notre MPN, dont 9 % répondaient à nos critères de niveau 1, qui représente les aliments et les boissons laitiers recommandés par les experts en nutrition pour favoriser une alimentation saine. Ces chiffres sont identiques à ceux des deux dernières années, et malgré nos efforts, ne nous permettent pas d’atteindre notre objectif initial de 84 % pour l’EF25. Cette situation s’explique en partie par des défis inattendus sur le marché, comme l’acceptation par les consommateurs de certains produits modifiés et des fromages plus légers. Nous visons à continuer d’améliorer la qualité nutritionnelle et le rendement de notre portefeuille mondial par l’innovation et la reformulation des produits, en continuant à nous concentrer sur la réduction de la quantité de sodium dans nos fromages et de la quantité de sucre dans certains de nos laits aromatisés.

Au cours de l’EF24, Saputo a de nouveau été évaluée dans le cadre du rapport de BIA-Obesity Canada publié par INFORMAS Canada, un chapitre du réseau mondial INFORMAS d’organisations et de chercheurs qui vise à surveiller, à comparer et à soutenir les actions des secteurs public et privé pour créer un environnement alimentaire plus sain. L’organisation utilise un cadre international pour comparer les politiques et les engagements des entreprises alimentaires en matière d’obésité et de nutrition de la population. Notre score s’est considérablement amélioré depuis l’évaluation initiale de 2019, démontrant l’incidence des diverses activités de nutrition de la Société au cours des cinq dernières années. Nos améliorations se retrouvent dans les huit catégories évaluées dans le rapport de BIA-Obesity. Nous nous classons maintenant au 7<sup>e</sup> rang parmi les 22 entreprises évaluées de notre groupe de pairs en ce qui concerne les activités nutritionnelles, soit une progression de 10 rangs.

| MESURE   | EF24 | EF23 | EF22 | EF21 | EF20 |
|--|------|------|------|------|------|
| % de produits qui répondent à notre Modèle de profilage nutritionnel | 82 % | 82 % | 82 % |      |      |

# Communauté



Bâtir des communautés plus saines est au cœur de notre engagement, et nos actions et nos contributions sont axées sur la fourniture d'aliments nourrissants et la promotion d'un mode de vie actif. Conformément à ces objectifs, nous nous associons à des organisations qui encouragent l'adoption d'un mode de vie actif et une alimentation saine, nous apportons des contributions appréciables à des groupes communautaires locaux et nous aidons à nourrir les personnes dans le besoin en faisant don de nos produits.

### Voici un aperçu de certains de nos efforts au niveau mondial:

- Nous sommes fiers d'annoncer qu'au cours du seul EF24, nous avons touché plus de 4,4 millions de personnes grâce à nos programmes, soit une augmentation de 258 000 personnes par rapport à l'année précédente.
- Dans le cadre de notre **programme de congés pour faire du bénévolat**, nous sommes fiers de soutenir les employés qui souhaitent faire du bénévolat pour un organisme sans but lucratif dans leur communauté. Les employés ont droit à un jour de congé pour bénévolat payé par année. Nous les encourageons ainsi à contribuer à notre engagement communautaire pour soutenir la création de communautés plus saines. Le programme est offert dans toutes nos divisions depuis septembre 2023. Au cours de l'EF24, 9 % des employés ont utilisé leur jour de congé pour bénévolat payé, ce qui correspond à 10 489 heures passées à aider des organismes de bienfaisance locaux. Cela représente une augmentation significative des efforts de bénévolat par rapport à l'année dernière, où 4 % de nos employés s'étaient portés volontaires.
- Notre **programme Héritage** vise à soutenir l'amélioration des installations locales de sport et de santé près de nos sites, afin que des familles puissent mener une vie plus active et plus saine. À la suite à nos investissements de l'EF24, nous avons maintenant atteint un total de 80 projets dans le monde, qui représentent un investissement total de 3,7 millions de dollars.

### Quelques faits marquants au niveau local:

- **En Australie**, nous avons étendu les partenariats communautaires clés à long terme avec la Stephanie Alexander Kitchen Garden Foundation (SAKGF) et la Foodbank Australia. Depuis 2019, la Division Produits laitiers (Australie) de Saputo a versé près d'un million de dollars à la SAKGF, ce qui a permis de mettre en œuvre le Foundations Kitchen Garden Program dans plus de 1 000 écoles et centres de la petite enfance, et d'avoir une incidence directe sur 155 000 enfants chaque année.
- **Au Canada**, nous avons pu appuyer 27 causes qui tiennent à cœur à nos employés dans le cadre du programme Ensemble pour ta cause de Saputo. Le programme est conçu pour fournir une contribution financière ou un don de produit afin d'encourager l'engagement des employés dans leurs communautés et de les encourager à soutenir davantage les organisations où ils font du bénévolat.
- **Aux États-Unis**, en collaboration avec le mouvement 4-H, la plus grande organisation américaine de développement de la jeunesse, nous avons organisé des visites d'usines pour que les jeunes de nos communautés de Decatur, en Alabama, et de Sulphur Springs, au Texas, puissent en apprendre davantage sur l'industrie laitière et les parcours professionnels qu'elle offre. Nos employés font également du bénévolat et soutiennent les événements locaux du mouvement 4-H, comme les salons de l'emploi, les festivals laitiers et les colloques sur l'agriculture.
- **Au Royaume-Uni**, en collaboration avec notre partenaire communautaire Active Surrey, notre équipe dévouée a donné de son temps pour soutenir des cours de cuisine axés sur la santé et d'autres activités attrayantes pour les jeunes.
- **En Argentine**, les employés de tous nos sites ont préparé des paniers de Noël pour les familles défavorisées et les personnes dans le besoin. Les paniers ont été personnalisés en fonction de la taille et des besoins de chaque famille, ce qui a rendu l'expérience encore plus significative.



Au cours de l'EF24, notre investissement communautaire s'est élevé à plus de 7,9 millions de dollars, conformément à notre objectif interne d'investir 1 % de notre bénéfice annuel avant impôt dans les communautés où nous exerçons nos activités. Si l'on tient compte de la valeur totale de notre empreinte sur les communautés, 2,4 % de notre bénéfice avant impôt a profité aux communautés au cours de l'EF24.

| MESURE  | EF24  | EF23  | EF22  | EF21  | EF20  |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|
| Valeur totale de l'empreinte dans les communautés (en millions de dollars)  | 16,17 | 12,21 | 15,32 | 16,41 | 10,46 |
| Valeur totale de l'empreinte dans les communautés en % du bénéfice avant impôt  | 2,4 % | 1,8 % | 1,8 % | 1,8 % | 1,1 % |
| Valeur totale des investissements communautaires par rapport à notre objectif de 1 % (en millions de dollars)           | 7,94  | 7,49  | 8,77  | 6,90  | 10,0  |
| Valeur totale de l'investissement communautaire en % du bénéfice avant impôt  | 1,2 % | 1,1 % | 1,0 % | 0,9 % | 1,0 % |
| Nombre total de personnes touchées par nos partenariats et programmes axés sur une vie saine (en millions de personnes) | 4,4   | 4,2   | 3,6   | 2,9   | 2,6   |
| Nombre de projets Héritage financés à ce jour   | 80    | 66    | 62    | 52    | 50    |

## ÉTUDE DE CAS : Créer des partenariats efficaces



SportJeunesse est une organisation canadienne qui offre des subventions pour aider à couvrir les coûts des sports organisés, afin de s'assurer qu'aucun enfant n'est laissé pour compte. Depuis le début de notre partenariat en 2018, nous avons versé 1,2 million de dollars à la cause, donnant à plus de 4 000 enfants la possibilité de s'épanouir et de tirer des bienfaits des sports organisés. Au cours de l'EF24, nous avons renouvelé notre partenariat et nous nous sommes engagés à verser une contribution supplémentaire de 600 000 \$ sur trois ans. Grâce au renouvellement de ce partenariat, nous contribuerons à couvrir les frais d'inscription aux activités sportives et les coûts d'équipement pour 2 000 autres enfants dans tout le pays.

Notre travail avec SportJeunesse est un excellent exemple de notre capacité à optimiser la valeur de nos partenariats communautaires avec nos employés, ainsi qu'avec nos partenaires commerciaux et communautaires. En plus de nos dons d'entreprise, nous avons également tiré parti de ce partenariat dans le cadre de certaines de nos autres activités:

- Nos marques de lait canadiennes ont mené des campagnes de marketing de causes sociales avec SportJeunesse, ce qui a permis de sensibiliser davantage les consommateurs, tout en amplifiant la visibilité de SportJeunesse par le biais de multiples canaux en ligne et en magasin.
- Nous avons également intégré SportJeunesse aux tournois sportifs internes de la Société, en encourageant nos employés participants à recueillir des fonds pour l'organisme. Les employés ont amassé 17 000 \$ pour l'organisme de bienfaisance lors de nos tournois de hockey et de soccer, qui ont permis de couvrir les frais d'inscription à des activités sportives de 56 enfants.
- Enfin, trois de nos employés se sont joints au conseil d'administration de SportJeunesse Québec et participent activement à la croissance de SportJeunesse dans la province.

SportJeunesse n'est qu'un exemple des grandes choses que nous pouvons accomplir avec nos partenaires. Non seulement nous apportons d'importantes contributions financières à un partenaire communautaire précieux, mais nous tirons également parti de notre partenariat pour créer des occasions significatives pour nos parties prenantes.



# RÉSUMÉ DES DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

## RÉSUMÉ DES DONNÉES SUR LA PERFORMANCE

| PILIER                                | MESURE  | UNITÉ          | EF24    | EF23    | EF22  | EF21  | EF20  |
|---------------------------------------|---|----------------|---------|---------|-------|-------|-------|
| <br>Qualité et sécurité des aliments  | % des usines certifiées conformes aux normes de la GFSI   | %              | 100 %   | 100 %   | 100 % | 98 %  | 98 %  |
|                                       | % des usines certifiées conformes aux normes de la GFSI ayant une note d'audit « bonne » ou « excellente »      | %              | 100 %   | 100 %   | 100 % | 100 % | 100 % |
|                                       | % d'ingrédients provenant de fournisseurs de première catégorie certifiés conformes aux normes de la GFSI       | %              | 95 %    | 97 %    | 96 %  | 96 %  |       |
|                                       | Nombre total d'avis de violation de la sécurité des aliments reçus  | #              | 0       | 1       | 4     |       |       |
|                                       | Pourcentage corrigé   | %              |         | 100 %   | 100 % |       |       |
|                                       | Nombre de rappels émis  | #              | 0       | 3       | 2     | 2     |       |
| <b>Diversité, équité et inclusion</b> |   |                |         |         |       |       |       |
| <br>Nos employés                      | % de femmes dans la main-d'œuvre totale   | %              | 29 %    | 29 %    | 28 %  | 28 %  | 28 %  |
|                                       | % de femmes à la haute direction  |                | 24 %    | 25 %    | 25 %  | 21 %  | 16 %  |
|                                       | % de femmes à la haute direction (cadres supérieurs)  | %              | 23 %    | 20 %    | 27 %  |       |       |
|                                       | % de femmes à la haute direction (v.-p. et v.-p. principales)   | %              | 24 %    | 25 %    | 25 %  |       |       |
|                                       | % de femmes à des postes de direction (directrices, gestionnaires, superviseures)                               | %              | 31 %    | 29 %    | 28 %  |       |       |
|                                       | % de femmes dans des rôles de contributeurs individuels – tous les niveaux inférieurs à celui de la supervision | %              | 28 %    | 29 %    | 29 %  |       |       |
|                                       | % de femmes dans des rôles de contributeurs individuels – professionnels  | %              | 46 %    | 46 %    | 45 %  |       |       |
|                                       | % de femmes au conseil d'administration   | %              | 55 %    | 60 %    | 55 %  | 50 %  | 50 %  |
|                                       | % des promotions à l'interne accordées à des femmes   | %              | 36 %    | 36 %    | 33 %  | 36 %  | 34 %  |
|                                       | <b>Santé et sécurité</b>  |                |         |         |       |       |       |
|                                       | Fréquence des accidents avec blessures  | #              | 2,86    | 3,13    | 3,62  | 3,76  | 3,59  |
|                                       | Fréquence des accidents avec arrêt de travail   | #              | 1,24    | 1,40    | 1,37  | 1,61  | 1,36  |
|                                       | Décès   | #              | 0       | 1       | 0     | 0     | 1     |
| <b>Talents</b>                        |   |                |         |         |       |       |       |
|                                       | Total des promotions à l'interne  | #              | 1 359   | 1 434   | 1 476 | 943   | 1 080 |
|                                       | Total des investissements en formation et en perfectionnement   | En millions \$ | 12,6    | 12,1    | 9     | 8,1   | 8,2   |
|                                       | Total des heures de formation et heures <sup>1</sup>  | # d'heures     | 194 785 | 109 198 |       |       |       |
|                                       | Durée moyenne des fonctions   | Années         | 9,2     | 9,3     | 9,2   | 10    | 10    |
|                                       | % d'employés syndiqués  | %              | 34 %    | 34 %    | 35 %  | 35 %  | 36 %  |
|                                       | Taux de roulement à l'échelle mondiale  | %              | 19 %    | 23 %    | 24 %  | 17 %  |       |
| <br>Éthique des affaires              | Nombre d'amendes significatives pour non-conformité   | #              | 0       | 3       | 0     | 0     | 1     |
|                                       | Valeur monétaire des amendes significatives pour non-conformité   | En millions \$ | 0       | 3,1     | 0     | 0     | 0,16  |

<sup>1</sup> La méthodologie de calcul des heures de formation a été revue au cours de l'EF24 afin d'éviter les doubles comptages. Les chiffres de l'année précédente ont été redressés lorsque les données étaient disponibles.

| PILIER  | MESURE   | UNITÉ  | EF24   | EF23   | EF22   | EF21   | EF20 |
|---|--|--------|--------|--------|--------|--------|------|
| <br>Approvisionnement responsable                          | <b>Ingrédients durables</b>  |        |        |        |        |        |      |
|   | % d'ingrédients alimentaires provenant de sources certifiées selon les normes environnementales ou sociales d'une tierce partie, et pourcentages par norme : huile de palme (certifiée RSPO) | %      | 100 %  | 100 %  | 100 %  |        |      |
|   | % de lait qui provient de régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé  | %      | 47 %   | 24 %   | 26 %   |        |      |
|   | <b>Bien-être des animaux</b>   |        |        |        |        |        |      |
|   | % de fournisseurs directs dont il a été vérifié qu'ils respectent les normes de bien-être animal   | %      | 100 %  | 100 %  | 100 %  |        |      |
| Cas de cruauté animale signalés entraînant une suspension de l'approvisionnement  | #  | 1      | 3      | 1      | 2      | 2      |      |
| Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation sur le bien-être des animaux dans le cadre de nos partenariats (formation des employés) | #  | 28 829 | 28 933 | 31 115 | 38 252 | 21 221 |      |

| PILIER  | MESURE   | UNITÉ   | EF24       | EF23       | EF22       | EF21       | EF20       |
|---|--|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| <br>Environnement      | <b>Énergie et émissions de gaz à effet de serre</b>    |   |            |            |            |            |            |
|   | Énergie totale consommée                               | GJ  | 13 927 514 | 14 198 121 | 14 314 101 | 14 760 288 | 14 485 795 |
|   | Intensité des émissions de CO <sub>2</sub> (√)         | Tonnes de CO <sub>2</sub> e/tonne de produits | 0,1827     | 0,1926     | 0,2048     | 0,2157     | 0,2221     |
|   | Intensité énergétique                                  | GJ/tonne de produits                          | 2,89       | 2,97       | 2,95       | 3,15       | 3,00       |
|   | Émissions de GES de portée 1 (√)                       | Tonnes de CO <sub>2</sub> e                   | 509 543    | 520 784    | 526 479    | 528 089    | 546 195    |
|   | Émissions de GES de portée 2 (basée sur le marché) (√) | Tonnes de CO <sub>2</sub> e                   | 369 574    | 396 889    | 468 629    | 482 145    | 525 966    |
|   | Émissions de gaz à effet de serre de portée 3          | Tonnes de CO <sub>2</sub> e                   | 13 825 661 | 13 848 474 | 13 571 197 | 13 490 191 | 13 486 413 |
|   | <b>Déchets</b>   |   |            |            |            |            |            |
|   | % des déchets détournés de l'enfouissement             | %   | 46 %       | 45 %       | 49 %       | 60 %       | 50 %       |
|   | Total des déchets – inorganiques                       | Tonnes  | 33 937     | 33 599     | 26 207     | 39 599     | 41 502     |
|   | Total des déchets – boues et saumures                  | Tonnes  | 140 739    | 145, 385   | 107 378    | 107 412    | 71 847     |
|   | Total des déchets – déchets alimentaires               | Tonnes  | 26 644     | 27 134     | 33 891     | 33 192     | 31 085     |
| Poids total de l'emballage  | Tonnes   | 207 052                                       | 207 998    | 216 748    | 227 002    | 213 019    |            |
| Ratio produit/emballage   | kg d'emballages / kg de produits                       | 0,051   | 0,049      | 0,049      | 0,054      | 0,048      |            |
| % d'emballages en plastique fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables                     | %  | 0,5 %   | 0,6 %      | 0,7 %      | 0,3 %      | 0,3 %      |            |
| % d'emballages recyclables, réutilisables ou compostables   | %  | 80 %  | 85 %       | 80 %       | 69 %       | 68 %       |            |
| <b>Eau</b>  |  |   |            |            |            |            |            |
| Prélèvement d'eau (√)   | m <sup>3</sup>   | 24 071 722                                    | 24 218 443 | 24 480 594 | 24 296 649 | 24 427 531 |            |
| % de prélèvement d'eau dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé | %  | 50 %  | 28 %       | 29 %       | 30 %       | 29 %       |            |
| Intensité de la consommation d'eau (√)  | m <sup>3</sup> /tonne de produits                      | 5,00  | 5,08       | 5,04       | 5,19       | 5,06       |            |
| Taux de conformité de la qualité de l'eau   | %  | 98 %  | 99 %       | 94 %       | 97 %       | 98 %       |            |



| PILIER  | MESURE   | UNITÉ                 | EF24  | EF23  | EF22  | EF21  | EF20  |
|---|--|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <br>Nutrition   | % de produits qui répondent à notre Modèle de profilage nutritionnel                         |                       |       |       |       |       |       |
|   |  | %                     | 82 %  | 82 %  | 82 %  |       |       |
| <br>Communauté | Valeur totale de l'empreinte dans les communautés  | En millions \$        | 16,17 | 12,21 | 15,32 | 16,41 | 10,46 |
|   | Valeur totale de l'empreinte dans les communautés en % du bénéfice avant impôt               | %                     | 2,4 % | 1,8 % | 1,8 % | 1,8 % | 1,1 % |
|   | Valeur totale de l'investissement communautaire par rapport à notre objectif de 1 %          | En millions \$        | 7,94  | 7,49  | 8,77  | 6,90  | 10,0  |
|   | Valeur totale de l'investissement communautaire en % du bénéfice avant impôt                 | %                     | 1,2%  | 1,1 % | 1,0 % | 0,9 % | 1,0 % |
|   | Nombre total de personnes touchées par nos partenariats et programmes axés sur une vie saine | Millions de personnes | 4,4   | 4,2   | 3,6   | 2,9   | 2,6   |
|   | Nombre de projets Héritage financés à ce jour  | #                     | 80    | 66    | 62    | 52    | 50    |

## INDICE DU SASB

Cet indice indique où se trouvent les mesures spécifiques dans ce rapport, telles que détaillées dans la norme SASB pour les aliments transformés. Comme Saputo est un transformateur laitier, la norme pour les aliments transformés constitue l'indice le plus pertinent pour notre organisation.

| MESURE COMPTABLE  | CATÉGORIE             | UNITÉ DE MESURE   | CODE         | RÉPONSE   |
|---|-----------------------|---|--------------|---|
| <b>Gestion de l'énergie</b>   |                       |   |              |   |
| Énergie totale consommée  | Méthode quantitative  | Gigajoules (GJ), Pourcentage (%)                            | FB-PF-130a.1 | (1) 13 927 514 GJ   |
| Pourcentage d'électricité du réseau   |                       |   |              | (2) 38 % de l'énergie consommée provient de l'électricité du réseau.  |
| Pourcentage d'énergies renouvelables  |                       |   |              | (3) 11 % Pourcentage d'énergies renouvelables<br>Pour en savoir plus, consultez la page 32 du présent rapport.  |
| <b>Gestion de l'eau</b>   |                       |   |              |   |
| Total de l'eau prélevée   | Méthode quantitative  | Milliers de mètres cubes (m <sup>3</sup> ), Pourcentage (%) | FB-PF-140a.1 | (1) 24 071 722 m <sup>3</sup> (√) ( 50 % prélevés dans les régions où le stress hydrique de base est extrêmement élevé ou élevé).   |
| Total de l'eau consommée, pourcentage de chacun dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé  |                       |   |              | (2) En raison de la nature de nos activités, nous avons eu un bilan hydrique positif de 1,825,648 m <sup>3</sup> au cours de l'exercice 2024 (√). 74 % de l'eau a été retourné dans des régions soumises à un stress hydrique de base extrêmement élevé ou élevé).<br>Selon l'outil Aqeduct du WRI.<br>Pour en savoir plus, consultez la page 33 du présent rapport.  |
| Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, normes et règlements relatifs à la quantité ou à la qualité de l'eau  | Méthode quantitative  | Nombre  | FB-PF-140a.2 | Au cours de l'EF24, nous n'avons reçu aucune amende significative pour non-respect des permis, normes et règlements relatifs à la quantité ou à la qualité de l'eau.<br><br>Nous définissons les amendes significatives comme toutes questions pour lesquelles un organisme de réglementation ou un tribunal a imposé une amende étant : soit (a) d'une valeur de 100 000 \$ ou plus; soit (b) d'une valeur de moins de 100 000 \$, mais en rapport avec une violation sérieuse de la réglementation (p. ex. accident mortel, blessure grave, dommages environnementaux significatifs). |
| Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques  | Discussion et analyse | s. o.   | FB-PF-140a.3 | Pour en savoir plus, consultez la page 33 du présent rapport.   |
| <b>Sécurité des aliments</b>  |                       |   |              |   |
| Audit de l'Initiative mondiale de salubrité des aliments (IMSA)   | Méthode quantitative  | Taux  | FB-PF-250a.1 | Toutes les usines appartenant à Saputo ont été certifiées selon une norme GFSI reconnue. De ce nombre, 100 % des sites ont obtenu la cote « bonne » ou « excellente ».  |
| Taux de non-conformité  |                       |   |              | Le taux de non-conformité à la norme GFSI était de 4 %. Des mesures correctives ont été mises en œuvre pour toutes les non-conformités majeures identifiées et pour 100 % des non-conformités mineures identifiées.<br>Pour en savoir plus, consultez la page 14 du présent rapport.  |
| Taux de mesures correctives associées pour (a) les non-conformités majeures et (b) les non-conformités mineures   |                       |   |              |   |
| Pourcentage d'ingrédients provenant d'installations de fournisseurs de rang 1 qui ont obtenu une certification d'un programme reconnu par l'Initiative mondiale de salubrité des aliments | Méthode quantitative  | Pourcentage (%) par coût                                    | FB-PF-250a.2 | À l'échelle mondiale, 95 % de nos fournisseurs d'ingrédients (en termes de dépenses) avaient obtenu la certification GFSI.<br>Pour en savoir plus, consultez la page 14 du présent rapport.   |

| MESURE COMPTABLE  | CATÉGORIE             | UNITÉ DE MESURE              | CODE         | RÉPONSE  |
|---|-----------------------|------------------------------|--------------|--|
| <b>Sécurité des aliments</b>  |                       |                              |              |  |
| Nombre total d'avis de violation de la sécurité des aliments reçus  | Méthode quantitative  | Nombre, pourcentage (%)      | FB-PF-250a.3 | À l'échelle mondiale, Saputo a reçu un avis de violation de la sécurité des aliments au cours de l'EF23 qui a été corrigé.   |
| Pourcentage corrigé   |                       |                              |              | Pour en savoir plus, consultez la page 14 du présent rapport.  |
| Nombre de rappels émis  | Méthode quantitative  | Nombre, tonnes métriques (t) | FB-PF-250a.4 | À l'échelle mondiale, Saputo n'a procédé à aucun rappel volontaire de produits qu'elle a fabriqués ou distribués au cours de l'EF24.   |
| Quantité totale de produits alimentaires qui ont fait l'objet d'un rappel   |                       |                              |              | Pour en savoir plus, consultez la page 14 du présent rapport.  |
| <b>Santé et nutrition</b>   |                       |                              |              |  |
| Revenus des produits étiquetés ou commercialisés afin de promouvoir les avantages relatifs à la santé et à la nutrition                             | Méthode quantitative  | Monnaie de présentation      | FB-PF-260a.1 | Pour en savoir plus, consultez la page 37 du présent rapport. La mesure précise n'est pas disponible pour l'EF24.  |
| Discussion sur le processus de gestion des produits et des ingrédients lié aux préoccupations des consommateurs en matière de nutrition et de santé | Discussion et analyse | s. o.                        | FB-PF-260a.2 | Pour en savoir plus, consultez la page 37 du présent rapport.  |
| <b>Étiquetage et commercialisation des produits</b>   |                       |                              |              |  |
| Pourcentage d'impressions publicitaires :<br>auprès d'enfants   | Méthode quantitative  | Pourcentage (%)              | FB-PF-270a.1 | Pour en savoir plus, consultez la page 37 du présent rapport. La mesure précise n'est pas disponible pour l'EF24.  |
| Auprès d'enfants, publicité promouvant des produits qui répondent aux recommandations alimentaires  |                       |                              |              |  |
| Revenus des produits étiquetés comme :<br>Contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)<br>Sans OGM   | Méthode quantitative  | Monnaie de présentation      | FB-PF-270a.2 | La mesure précise n'est pas disponible pour l'EF24.<br><br>Nous respectons les normes les plus élevées en matière de sécurité et de qualité des aliments, ainsi que les règlements sur l'étiquetage dans tous les marchés où nous exerçons nos activités.<br><br>En tant que transformateur laitier, notre principal ingrédient est le lait. Tous les pays où Saputo exerce ses activités sont membres de la Fédération internationale de laiterie (FIL). Nous appuyons la position de la FIL selon laquelle l'alimentation des animaux laitiers au moyen d'aliments génétiquement modifiés (OGM), ou leur équivalent conventionnel, n'a pas d'incidence sur la composition du lait. Lorsque la vache digère et assimile l'aliment, les constituants de l'aliment sont dégradés, en particulier l'ADN et les protéines. Les analyses ne peuvent donc jamais aboutir à la découverte d'ADN génétiquement modifié dans le lait d'une vache nourrie à l'aide d'OGM.<br><br>Nous sommes conscients que les consommateurs ont tous leurs préférences. C'est pourquoi nous produisons et distribuons une grande variété de produits laitiers, y compris des produits biologiques, afin que les consommateurs puissent choisir ceux qu'ils préfèrent. Conformément aux règlements en vigueur et aux normes de l'industrie, nos produits biologiques ne contiennent pas d'OGM ni d'ingrédients issus de la bio-ingénierie. |
| Nombre d'incidents de non-conformité concernant les exigences réglementaires en matière d'étiquetage ou de codes de commercialisation               |                       |                              |              | Méthode quantitative   |

| MESURE COMPTABLE  | CATÉGORIE            | UNITÉ DE MESURE         | CODE         | RÉPONSE   |
|---|----------------------|-------------------------|--------------|---|
| <b>Étiquetage et commercialisation des produits</b>   |                      |                         |              |   |
| Montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires liées aux pratiques d'étiquetage ou de commercialisation | Méthode quantitative | Monnaie de présentation | FB-PF-270a.4 | Il n'y a pas eu d'incident significatif de non-conformité lié à l'étiquetage ou au code de marketing au cours de l'EF24.<br><br>Pour en savoir plus, consultez la page 37 du présent rapport. |

|  |                       |                       |              |   |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------|---|
| <b>Gestion du cycle de vie des emballages</b>  |                       |                       |              |   |
| Poids total de l'emballage   | Méthode quantitative  | Tonnes métriques (t), | FB-PF-410a.1 | (1) 207 052 tonnes  |
| Pourcentage d'emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables                                       |                       | pourcentage (%)       |              | (2) 0,5 % des emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclés ou renouvelables. Cela concerne uniquement les emballages en plastique, qui constituent la portée de notre objectif pour 2025. Le pourcentage lorsque tous les types d'emballages sont inclus est estimé à 75 % (sur la base des données de l'EF20). |
| Pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables ou compostables  |                       |                       |              | (3) 80 % des emballages recyclables, réutilisables ou compostables<br><br>Pour en savoir plus, consultez la page 36 du présent rapport.   |
| Discussion sur les stratégies visant à réduire l'impact environnemental des emballages tout au long de leur cycle de vie | Discussion et analyse | s. o.                 | FB-PF-410a.2 | Pour en savoir plus, consultez la page 36 du présent rapport.   |

|  |                      |                          |              |  |
|--|----------------------|--------------------------|--------------|--|
| <b>Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement en ingrédients</b>   |                      |                          |              |  |
| Pourcentage d'ingrédients alimentaires provenant de sources certifiées selon les normes environnementales ou sociales d'une tierce partie, et pourcentages par norme   | Méthode quantitative | Pourcentage (%) par coût | FB-PF-430a.1 | Pour en savoir plus, consultez la page 25 du présent rapport.<br><br>L'an dernier, nous avons acheté 22 026 tonnes métriques d'huile de palme, toutes certifiées RSPO. |
| Audit de la responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs<br><br>(1) Taux de non-conformité<br><br>(2) Taux de mesures correctives associées pour (a) les non-conformités majeures et (b) les non-conformités mineures | Méthode quantitative | Taux                     | FB-PF-430a.2 | Pour en savoir plus, consultez la page 22 du présent rapport.<br>La mesure précise n'est pas disponible pour l'EF24.   |

|  |                       |                          |              |  |
|--|-----------------------|--------------------------|--------------|--|
| <b>Approvisionnement en ingrédients</b>  |                       |                          |              |  |
| Pourcentage d'ingrédients alimentaires qui proviennent de régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé                                | Méthode quantitative  | Pourcentage (%) par coût | FB-PF-440a.1 | Le pourcentage de lait provenant de régions soumises à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé est évalué à 47 %. Le changement significatif par rapport à l'année dernière est principalement le résultat d'une mise à jour de l'ensemble de données par Aqueduct, l'outil que nous utilisons pour évaluer nos risques liés à l'eau.<br><br>Pour en savoir plus, consultez la page 33 du présent rapport. |
| Liste des ingrédients alimentaires prioritaires et discussion sur les risques liés à l'approvisionnement en raison de considérations environnementales et sociales | Discussion et analyse | s. o.                    | FB-PF-440a.2 | Pour en savoir plus, consultez la page 25 du présent rapport.  |

| MESURE COMPTABLE              | CATÉGORIE            | UNITÉ DE MESURE      | CODE        | RÉPONSE  |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|-------------|--|
| Poids des produits vendus     | Méthode quantitative | Tonnes métriques (t) | FB-PF-000.a | Nous ne divulguons pas les volumes de production ou de vente à l'externe. Au cours de l'EF24, nos ventes ont généré des revenus de 17 342 millions de dollars. |
| Nombre d'usines de production | Méthode quantitative | Nombre               | FB-PF-000.b | 65   |

# Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur nos objectifs, nos perspectives, nos projets commerciaux, nos stratégies, nos convictions, nos attentes, nos cibles, nos engagements, nos buts, nos ambitions et nos plans stratégiques, y compris notre capacité à atteindre ces cibles, engagements et buts et à réaliser ces ambitions et plans stratégiques, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « viser », « s'engager », « assumer », « prédire », « chercher à », « potentiel », « but », « cibler » ou « engagement », dans leur forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur ou à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

De part leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs, ou sous-entendus par ceux-ci. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et nous prévenons le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des énoncés de faits historiques ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques et incertitudes qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans nos documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion daté du 6 juin 2024, qui peut être consulté sur SEDAR+, sous le profil de la Société, au [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).

Ces risques et incertitudes comprennent notamment : la responsabilité du fait des produits; la disponibilité et les variations de prix du lait et des autres intrants, notre capacité à transférer les augmentations du coût des intrants, le cas échéant, à nos clients dans des conditions de marché concurrentielles; la chaîne d'approvisionnement sous tension et la concentration des fournisseurs; la fluctuation des prix des produits laitiers dans les pays où nous exerçons nos activités ainsi que sur les marchés internationaux; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées; l'environnement hautement concurrentiel dans notre secteur d'activité; le regroupement de la clientèle; les cybermenaces et autres risques informatiques liés à l'interruption des activités, à la confidentialité, à l'intégrité des données et aux fraudes par compromission de courriels d'affaires; l'interruption imprévue des activités; les incertitudes politiques et économiques qui perdurent, résultant de l'évolution réelle ou perçue de la conjoncture économique ou de ralentissements économiques ou de récessions; les menaces touchant la santé publique, comme la récente pandémie mondiale de COVID-19; l'évolution des tendances de consommation; l'évolution de la législation et de la réglementation en matière d'environnement; les conséquences éventuelles des changements climatiques; l'attention accrue portée aux questions liées au développement durable; l'incapacité de mettre en œuvre notre plan stratégique mondial comme prévu ou d'intégrer adéquatement des entreprises acquises en temps utile et de manière efficace; l'incapacité d'effectuer les dépenses d'investissement comme prévu; les variations des taux d'intérêt et l'accès aux marchés des capitaux et du crédit. Il pourrait y avoir d'autres risques et incertitudes dont nous n'avons pas connaissance à l'heure actuelle, ou que nous jugeons négligeables, qui pourraient néanmoins nuire à nos activités, à notre situation financière, à notre situation de trésorerie, à nos résultats ou à notre réputation.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction en ce qui concerne, entre autres, les produits et les charges prévus, les environnements économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lesquels nous exerçons nos activités ou qui seraient susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités; notre capacité à trouver, à attirer et à retenir des personnes qualifiées et issues de la diversité; notre capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs; notre rendement en matière d'environnement; les résultats de nos efforts en matière de développement durable; l'efficacité de nos initiatives en matière d'environnement et de durabilité; nos coûts d'exploitation; le prix de nos produits finis sur les différents marchés où nous exerçons nos activités; la mise en œuvre réussie de notre plan stratégique mondial; notre capacité à mettre en œuvre des projets de dépenses d'investissement comme prévu; notre dépendance à l'égard de tierces parties; notre capacité à réaliser des gains d'efficacité et l'optimisation des coûts découlant des initiatives stratégiques; notre capacité à prédire, à identifier et à interpréter correctement les changements dans les préférences et la demande des consommateurs; à offrir de nouveaux produits pour répondre à ces changements et à réagir à l'innovation concurrentielle; notre capacité à tirer parti de la valeur de nos marques; notre capacité à stimuler la croissance des produits dans nos principales catégories de produits ou plateformes, ou à ajouter des produits dans des catégories à croissance plus rapide et plus rentables; la mise en œuvre réussie de notre stratégie de fusions et acquisitions; les niveaux de nos offres et de la demande sur le marché pour nos produits; nos coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport; notre taux d'imposition effectif; le taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies des marchés du fromage et des ingrédients laitiers. Pour fixer nos objectifs en matière de performance financière, nous avons posé des hypothèses qui portent entre autres sur ce qui suit : l'absence de détérioration importante de la conjoncture macroéconomique; notre capacité d'atténuer la pression de l'inflation sur les coûts; les facteurs du marché aux États-Unis, les marchés des ingrédients, les prix des marchandises, les taux de change; la conjoncture du marché de la main-d'œuvre et les niveaux de dotation en personnel dans nos installations; ►

l'incidence de l'élasticité des prix; notre aptitude à accroître la capacité de production et la productivité de nos installations; et la croissance de la demande visant nos produits. Notre capacité à atteindre nos objectifs, engagements et buts en matière d'environnement dépend, entre autres, de notre capacité à accéder à toutes les technologies nécessaires et à les mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs, engagements et buts; de l'évolution et de la performance des technologies, des innovations, ainsi que de l'utilisation et du déploiement futurs de la technologie et des résultats futurs attendus connexes; de l'accessibilité des instruments liés au carbone et aux énergies renouvelables, pour lesquels le marché est encore en développement et qui sont exposés à un risque d'invalidation ou de renversement; et de la réglementation environnementale. Notre capacité d'atteindre nos engagements en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2025 dépend, notamment, de notre capacité à tirer le meilleur de nos relations avec les fournisseurs et de nos efforts de promotion du développement durable.

La direction estime que ces estimations, attentes et hypothèses sont raisonnables à la date des présentes, et sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles et autres concernant des événements futurs, et sont donc sujettes à changement par la suite. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de Saputo, notamment notre évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Il ne faut pas accorder une importance induue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins d'indication contraire par Saputo, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport décrivent nos estimations, nos attentes et nos hypothèses en date du 6 juin 2024 et, par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour notre compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement. Tous les énoncés prospectifs qui figurent aux présentes sont donnés expressément sous réserve de la présente mise en garde. ■

## Mise en garde concernant la déclaration de renseignements sur les objectifs environnementaux

Le présent rapport, qui passe en revue les principaux indicateurs ESG de la Société pour l'exercice 2024, n'a pas à être préparé ou déposé par la Société en vertu de la législation en valeurs mobilières en vigueur. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les hypothèses contenues dans le présent document, que ce soit à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

En raison des limites et des incertitudes inhérentes à la climatologie et la science du développement durable, à l'analyse des risques climatiques et à l'établissement de rapports, nous nous sommes appuyés sur les orientations actuelles en matière de quantification des changements climatiques et avons fait des estimations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi pour établir nos objectifs environnementaux. Il existe de nombreux facteurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Société, qui font l'objet de recherches scientifiques continues sur le climat et le développement durable et que nous pourrions ne pas prévoir ou être en mesure de prédire avec précision, et qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité à atteindre ces objectifs, notamment la disponibilité de données complètes et de qualité sur les émissions de GES, la disponibilité de la technologie nécessaire pour atteindre ces objectifs, le développement et le rendement de la technologie et des innovations ainsi que l'utilisation et le développement futurs de la technologie et les résultats futurs attendus; l'accessibilité des instruments relatifs au carbone et aux énergies renouvelables pour lesquels un marché est encore en cours de développement et qui sont soumis à un risque d'invalidation ou d'annulation; et la réglementation environnementale.

En établissant notre plan d'action pour atteindre nos objectifs de réduction de l'intensité d'émission d'équivalent CO<sub>2</sub>, nous avons émis des hypothèses concernant, entre autres, les économies d'énergie et de CO<sub>2</sub> liées aux projets d'investissement, les volumes de production futurs et l'intensité énergétique liée à nos activités, les facteurs d'émission futurs et la faisabilité et la disponibilité des technologies connues. En outre, il pourrait y avoir des modifications réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur la façon dont nous mesurons, déclarons et vérifions nos émissions de GES et entraîner une réinitialisation de nos bases de référence, du calcul de nos émissions et de nos objectifs. Nous remarquons que l'International Sustainability Standards Board participe activement à l'établissement de ces normes. Pour faire le suivi des progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs de réduction de l'intensité d'équivalent CO<sub>2</sub> et les communiquer, nous nous appuyons sur la production, les émissions, les tendances et d'autres données obtenues auprès de sources tierces. Bien que nous considérions ces sources comme fiables, nous n'avons pas vérifié de manière indépendante les données de tiers ni évalué les hypothèses sous-jacentes à ces données et nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de ces données ou hypothèses de tiers. Les données nécessaires à l'estimation de nos objectifs et des chiffres communiqués peuvent donc être de qualité inférieure, non disponibles ou incohérentes dans toutes nos activités. Nos chiffres concernant les émissions d'équivalent CO<sub>2</sub> sont fondés sur des estimations et des hypothèses. Certaines données de tiers, telles que les émissions de portée 3, peuvent également changer au fil du temps en raison de l'évolution des normes et des méthodes de mesure et d'estimation.

Tous les facteurs décrits ci-dessus peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de nos objectifs.

